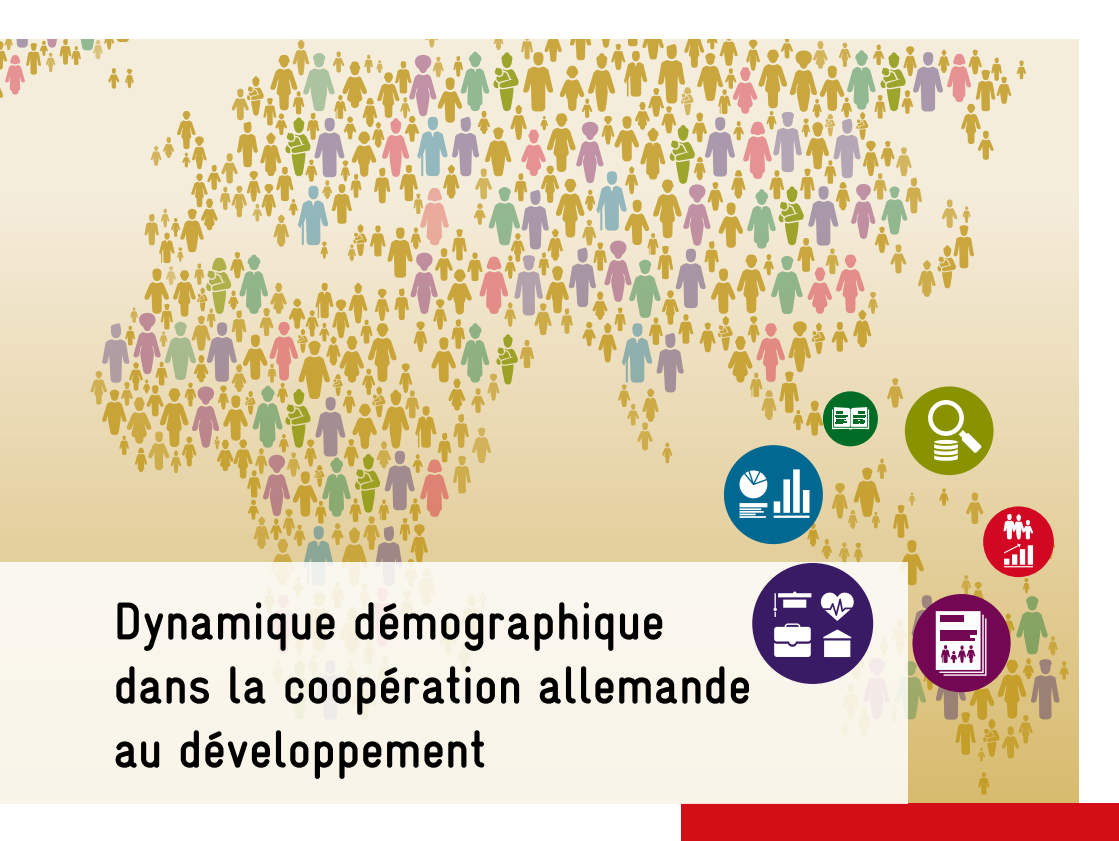




Dynamique démographique dans la coopération allemande au développement

Extraits du Manuel

Publié par la

giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Publié par :

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Sièges de l'organisation

Bonn et Eschborn

Initiative Sectorielle Dynamiques Démographiques,
Santé et Droits Reproductifs et Sexuels

Friedrich-Ebert-Allee 36 + 40

53113 Bonn, Allemagne

T +49 228 44 60-0

F +49 228 4460-17 66

E demografie@giz.de

I www.giz.de

Auteurs :

Christine Schuster, Thérèse Carolin Tasche, Mareike Theisling, Lea Gernemann

Traduction :

Sibylle Loyeau, Cologne

Conception/Maquette :

Diamond media GmbH, Neunkirchen-Seelscheid

Renvois et liens :

Les fournisseurs des sites internet externes portent la responsabilité du contenu global de leurs sites auxquels il est fait référence dans ce guide. La GIZ prend expressément ses distances par rapport à ces contenus.

Sur mandat du

Ministère fédéral allemand de la Coopération Économique et du Développement (BMZ)

Division Santé, Politique Démographique et Protection Sociale ;

Bonn

La GIZ est responsable du contenu de cette publication.

Bonn, 2020

Dynamique démographique dans la coopération allemande au développement



Extraits du Manuel

Publié par la

giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Liste des acronymes et sigles

BiB	<i>Bundesinstitut für Bevölkerungs-forschung</i> – Institut Fédéral pour la Recherche Démographique	FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population
BMZ	<i>Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung</i> – Ministère fédéral de la Coopération Economique et du Développement	FPHN	Forum Politique de Haut Niveau
CCNUCC	Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques	GEIA-ODD	Groupe d'Experts Inter Agences pour les indicateurs des Objectifs de Développement Durable
CIPD	Conférence Internationale pour la Population et le Développement – <i>Anglais: International Conference on Population and Development, ICPD</i>	GHPC	<i>German Health Practice Collection</i>
CPD	<i>Commission on Population and Development</i> – Commission pour la Population et le Développement	GIZ	<i>Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH</i> – Agence Allemande pour la Coopération au Développement
D4DP	<i>Demography for Development Planing</i> – l'Initiative Démographie pour la Planification du Développement	HCD	<i>Human Capacity Development</i> – Développement stratégique des compétences
FAO	<i>Food and Alimentation Organisation</i> – Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture	KfW	<i>Kreditanstalt für Wiederaufbau</i> – Banque Allemande de Développement
FEE	Fonds d'Études et d'Experts – <i>Allemand: Studien- und Fachkräftefonds, SFF</i>	NPC	<i>National Population Council</i> – Conseil National de la Population
		ODD	Objectifs pour un Développement Durable – <i>Anglais: Sustainable Development Goals, SDG</i>
		OIM	Organisation Internationale des Migrations
		OIT	Organisation Internationale du Travail

ONG	Organisation Non-Gouvernementale	UNESCO	<i>United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization</i>
ONU	Organisation des Nations Unies		– Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
PIB	Produit Intérieur Brut		
PNUD	Programme de Développement des Nations Unies	UNHCR	<i>United Nations High Commissioner for Refugees</i>
SDRS	Santé et Droits Reproductifs et Sexuels – <i>Anglais : Sexual and Reproductive Health and Rights, SRHR</i>		– Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
		VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine

Table des illustrations

Figure 1 : Chronologie de la mesure-pilote approche transversale au Togo 17

Table des matières



1. Aperçu	7
1.1. Introduction.....	8
1.2. Principes fondamentaux	9



2. Exemples d'intégration de la dynamique démographique dans la coopération allemande au développement	12
2.1. Etudes ciblées de certains aspects démographiques.....	13
2.2. Dynamique démographique comme approche transversale ...	15
2.3. Collecte et analyse des données.....	18
2.4. Appui aux institutions nationales.....	19
2.5. Investissement dans les infrastructures.....	22
2.6. Développement stratégique des compétences (Anglais : <i>Human Capacity Development, HCD</i>)	24
2.7. Dialogue politique national et international	28
2.8. Tableau synthétique : approches.....	30



3. Dynamique démographique et sélection de secteurs de la coopération au développement...34	
3.1. Droits humains et genre.....	35
3.2. Santé	37
3.3. Education.....	39
3.4. Développement économique durable et enseignement professionnel.....	41
3.5. Sécurité sociale.....	43
3.6. Migration et déplacement forcée.....	45
3.7. Développement rural et sécurité alimentaire.....	48
3.8. Décentralisation et développement urbain.....	51
3.9. Climat et utilisation des ressources.....	54
3.10. Parenthèse : religion et dynamique démographique	57



4. Données démographiques (extrait petit)	59
4.1 Mesure de l'Agenda 2030	60



1. Aperçu



1.1. Introduction

Les changements démographiques sont omniprésents. La population de chaque pays se transforme en continu en fonction de sa taille, de sa composition (âge, genre etc.) et de sa répartition géographique. Ces changements ont des conséquences directes sur chaque individu et sur la dimension sociale, économique et écologique de la vie en société.

Les mégatendances globales, comme la croissance de la population, la transformation de la pyramide des âges, l'intensification de l'urbanisation et de la migration comptent parmi les grands défis du 21^{ème} siècle. Tous ces changements démographiques ont un impact important sur les progrès de développement des pays partenaires de la coopération allemande au développement.

Pour cette raison, les évolutions démographiques devraient servir d'orientation pour les décisions politiques. Les stratégies de développement devraient pouvoir tenir compte des changements démographiques dans un pays,

explorer les nouvelles opportunités qui en découlent et affronter les obstacles en amont.

A propos de cette brochure

Cette brochure est un résumé en français du guide « Dynamique démographique dans la coopération allemande au développement » (pour les publications complètes en allemand et en anglais, voir http://health.bmz.de/what_we_do/population_dynamics/index.html). Elle présente des approches éprouvées, des exemples concrets ainsi que des points d'ancrage pour une intégration de la dynamique démographique dans les secteurs. Le guide dans la version complète en allemand et anglais approfondit le débat sur les tendances régionales, ainsi que le recueil et l'exploitation des données. Ceci devrait aider le lecteur à identifier les opportunités et les défis qui résultent des changements démographiques et à mieux les prendre en compte dans son travail.

Le guide s'adresse en première ligne au personnel des départements régionaux du Ministère Allemand de la Coopération Économique et du Développement (BMZ), aux chargées et chargés de missions pour la coopération économique des pays partenaires et aux organismes de la coopération allemande au développement chargés de l'exécution des programmes et stratégies. C'est pour faire profiter des enseignements aux partenaires de la coopération allemande au développement dans des pays francophones que ce résumé en français a été conçu.

Qu'est-ce que la dynamique démographique ?

La dynamique démographique décrit l'évolution dans le temps des populations eu égard à leur taille, leur composition et leur répartition géographique. Dans ce manuel, des termes comme changement et évolution de la population et changements démographiques sont utilisés comme synonymes.

1.2. Principes fondamentaux

En ce qui concerne le thème transversal de la dynamique démographique, la charte de la Coopération Allemande au Développement repose sur plusieurs documents de base. Le programme d'action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) du Caire de 1994 (*Programme of Action of the International Conference on Population and Development, ICPD*) sert de directive au niveau international. Il est complété par les rapports finals des discussions qui ont lieu lors des sessions annuelles de la Commission de la Population et du Développement, et tous les cinq ans au niveau régional. Par ailleurs, l'Agenda 2030 avec ses 17 objectifs pour un développement durable (ODD) (*Sustainable Development Goals, SDGs*) sert aussi d'orientation à la coopération allemande au développement. Le fil conducteur stratégique repose sur feuille de route du Ministère fédéral du Développement Économique et de la Coopération (BMZ) pour la Dynamique Démographique dans la Coopération Allemande au Développement dans sa version de 2014 et sur les lignes directrices de la politique allemande de coopération avec l'Afrique.

Programme d'action de la Conférence Internationale sur la Population du Caire

La Conférence Internationale sur la Population, appelée Conférence du Caire, qui s'est tenue en 1994 dans cette même ville, marque un changement de paradigme dans

les politiques démographiques : celles-ci ne doivent plus être considérées comme un moyen de ralentir la croissance démographique mais doivent mettre au premier plan l'être humain avec ses droits et ses besoins.

Dans cette optique, le Programme d'Action du Caire, ratifié par 179 états, comporte un large spectre de thèmes en lien direct avec le développement démographique. Parmi eux, on y trouve non seulement l'égalité entre les sexes, le droit de tous les êtres humains à une santé sexuelle et reproductive et aux droits reproductifs, l'accès à l'éducation mais aussi des tendances démographiques globales comme l'urbanisation (décentralisation et développement urbain) et la migration et le déplacement.

A l'origine, le programme avait été conçu pour être réalisé à l'horizon 2014, cependant en 2010, une résolution des Nations Unies (ONU) lui a accordé un délai jusqu'à sa mise en œuvre finale. 20 ans après une première conférence internationale importante au Caire, le secrétaire général des Nations Unies a présenté, dans le cadre d'une session extraordinaire de l'Assemblée des Nations Unies, un rapport d'examen complet sur l'état de la mise en œuvre du programme d'action de la Conférence du Caire. A partir de ce rapport, les Nations Unies ont décidé d'intégrer les thèmes centraux du Programme dans l'Agenda 2030. A l'occasion du 25^{ème} anniversaire de la Conférence du Caire, les Nations Unies ont



confirmé à la Commission de la Population et du Développement que la mise en œuvre du Programme du Caire était nécessaire à la réalisation de l'Agenda 2030. Au Sommet de Nairobi, la communauté internationale a formulé des engagements politiques, programmatiques et financiers afin de réaliser la mise en œuvre des questions en suspens.

Le gouvernement fédéral allemand appuie la mise en œuvre du Programme d'Action dans le dialogue politique national et international ainsi que dans la coopération bilatérale avec les pays partenaires de la coopération allemande au développement. Le respect des droits humains et plus particulièrement des principes d'autodétermination et d'égalité entre les sexes comptent parmi les objectifs centraux de son engagement dans la politique démographique.

Feuille de route de la dynamique démographique dans la coopération allemande au développement

Dans sa feuille de route de la dynamique démographique dans la coopération allemande au développement, le BMZ accorde une importance considérable à la dynamique démographique et à son impact sur le développement durable.

Dans cette feuille de route, le BMZ appréhende les tendances démographiques qui prévalent dans les pays partenaires de la coopération allemande au développement, comme la proportion des jeunes dans la population globale, la migration et l'urbanisation. La feuille de route décrit

les opportunités et les défis pour les pays partenaires et définit trois champs d'action prioritaires pour la coopération allemande au développement :

1. L'ancrage de la dynamique démographique dans les dialogues politiques nationaux et internationaux,
2. Le développement basé sur les données – les connaissances comme base d'action et
3. Des investissements pour un dividende démographique – promouvoir la jeunesse.

En intensifiant l'ancrage de la thématique dans le dialogue politique national et international, le BMZ montre l'importance de la dynamique démographique dans les processus de développement chez ses pays partenaires. Pour permettre à ces pays d'adapter leur planification du développement à l'évolution démographique reposant sur des données factuelles, l'Allemagne, en coopération avec des organisations multilatérales telles que le FNUAP, les aide dans la collecte, l'analyse et l'utilisation des données démographiques.

Dans de nombreux pays partenaires, les jeunes représentent une part très importante de la population globale. En les aidant, la coopération allemande au développement permet à ces pays d'ajuster leur planification du développement sur la promotion des jeunes, et ainsi permettre la réalisation d'un dividende démographique.

Agenda 2030

Avec sa feuille de route de 2014 et la prise en compte, avant la ratification de l'Agenda 2030, de la dynamique démographique en tant qu'approche transversale, l'Allemagne a joué un rôle de précurseur parmi les bailleurs bilatéraux. L'Agenda 2030 élève la durabilité écologique, sociale et économique au rang d'objectif mondial auquel tous les États doivent contribuer. Le développement de la

population, les droits à l'autodétermination, l'égalité entre les sexes, la santé et l'éducation sont des thèmes centraux de l'Agenda. La communauté internationale reconnaît ainsi à quel point le développement et la durabilité dépendent de facteurs démographiques. Avec 43% des indicateurs des ODD reposant sur des données démographiques, la dynamique démographique est bien présente tout au long de l'Agenda 2030.





2. Exemples d'intégration de la dynamique démographique dans la coopération allemande au développement

Forte d'une grande expérience concernant l'intégration de la dynamique démographique, la coopération allemande au développement dispose d'une série d'approches qui ont fait leurs preuves. Celles-là sont présentées dans des contextes nationaux,

sectoriels et programmatiques différents et sont illustrées par des exemples concrets. Ces approches peuvent être bien entendues s'adapter individuellement à chaque contexte particulier.

2.1. Etudes ciblées de certains aspects démographiques

Certaines composantes de la dynamique démographique, telles que la croissance de la population, une grande proportion de jeunes dans la population (« *youth bulges* ») ou des migrations internes importantes, ont un impact sur la planification et la mise en œuvre de mesures dans de nombreux secteurs. Des études sectorielles reposant sur des données démographiques font alors des recommandations pour une meilleure prise en compte des facteurs démographiques dans l'élaboration des programmes et des politiques au sein des différents secteurs.

Etape par étape : réaliser une étude sur certains aspects démographiques :

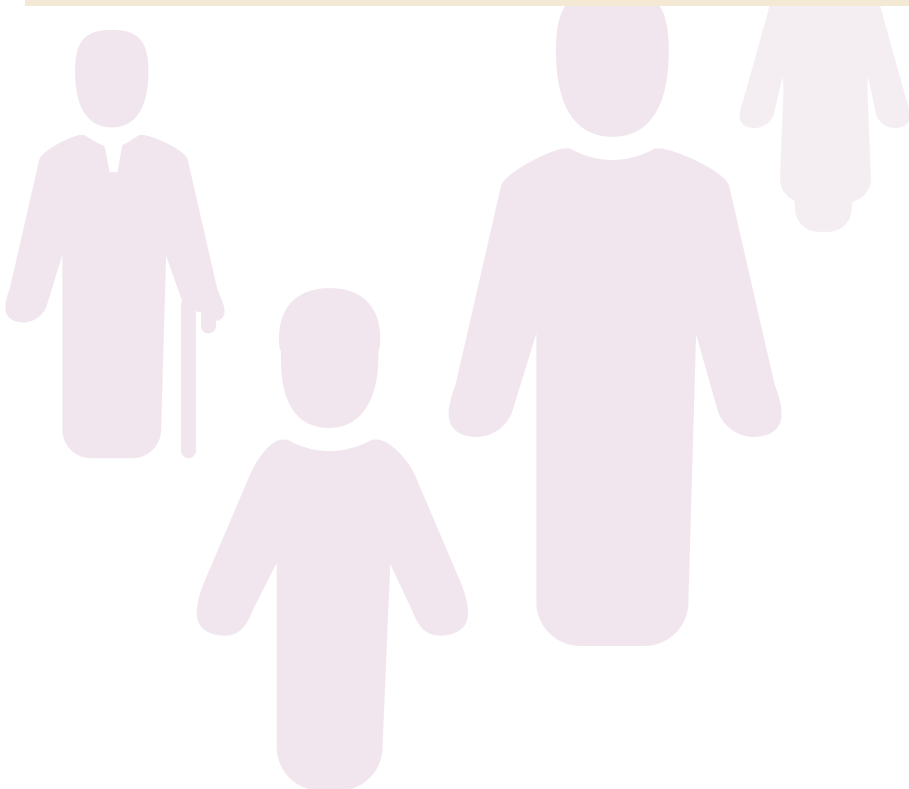
1. Identifier les facteurs démographiques pertinents qui ont une influence sur le programme de coopération au développement,
2. Trier et exploiter les sources de données et les analyses démographiques existantes,
3. Identifier les besoins en analyses et les lacunes en matière de données,
4. Vérifier le budget disponible pour l'étude et les possibilités de financement pour la mise en œuvre d'éventuelles recommandations,
5. Concevoir l'étude, la réaliser,
6. Analyser les résultats avec les partenaires et documenter les interfaces avec d'autres secteurs,
7. Communiquer les résultats à un large éventail d'acteurs,
8. Si possible, transmettre les données nouvellement acquises aux systèmes de données nationaux et
9. Mettre en œuvre les recommandations d'action de l'étude.



Exemple du Népal : l'influence de la migration sur le marché du travail

Une étude portant sur l'influence des migrations internationales sur le développement du marché du travail népalais a fait des recommandations au projet de la coopération allemande *Inclusive Development of the Economy (INCLUDE)* sur la façon de dynamiser le marché du travail. Dans le cadre de l'étude, des données ont été collectées au niveau national et au niveau des districts. L'étude a mis non seulement l'accent sur l'emploi, mais elle a aussi proposé des

pistes à d'autres secteurs de la coopération au développement pour une meilleure gestion des conséquences des mouvements migratoires. Depuis, la coopération allemande au développement soutient des mesures génératrices de revenus dans les districts du Népal les plus touchés par l'émigration. Le gouvernement népalais a même utilisé les résultats de l'étude afin d'améliorer ses accords bilatéraux avec les pays d'accueil des migrantes et migrants népalais.



2.2. La dynamique démographique comme approche transversale

Les gouvernements des pays en Afrique manquent souvent de données et de stratégies globales qui leur permettraient de prendre en compte à long-terme les changements démographiques dans leurs programmes ou dans leurs plans nationaux de développement. Des inventaires intersectoriels qui répertorient les données disponibles et leurs sources et qui expliquent comment les utiliser sont dans ce cas bien utiles. En plus de cela, ils décrivent les capacités des institutions nationales ou décentralisées compétentes dans la gestion des données. Les états des lieux permettent une planification du développement sensible à la démographie et en même temps cohérente avec le reste.

Etape par étape : faire un état des lieux et un inventaire intersectoriel des données démographiques

1. Faire le point sur les facteurs démographiques pertinents ayant une influence sur la totalité ou sur la majorité des programmes de coopération au développement,
2. Vérifier le budget disponible pour l'état des lieux et les possibilités de financement pour la mise en œuvre d'éventuelles recommandations d'action,
3. Explorer les possibilités de coopération avec les partenaires et identifier les partenaires responsables de la mise en œuvre,
4. Concevoir l'état des lieux, le réaliser, ce qui comprend : trier et exploiter les sources de données et les analyses démographiques et sectorielles sur ces facteurs disponibles, identifier au niveau intersectoriel les besoins en analyse ainsi que les lacunes en matière de données et délimiter le champ des acteurs,
5. Analyser les résultats avec les partenaires de tous les programmes concernés et en déduire des recommandations d'action pour la planification du développement et
6. Elaborer un plan opérationnel avec les partenaires de tous les programmes concernés pour mettre en place et suivre les ajustements recommandés.





Exemple du Togo : développement des secteurs prioritaires de la coopération au développement dans un contexte de migration interne importante

Au Togo, ce sont surtout les jeunes gens issus des zones rurales qui émigrent vers les agglomérations urbaines. Cette dynamique a un impact sur les trois programmes prioritaires de la coopération allemande au développement : l'agriculture et le développement rural, la formation professionnelle et l'emploi des jeunes et la bonne gouvernance et la décentralisation. Les systèmes de registres et les institutions statistiques du pays ne disposent pas des capacités suffisantes pour collecter des données démographiques de manière standardisée. La coopération allemande au développement a financé à partir du fonds d'études et d'experts (FEE) (*Allemand : Studien- und Fachkräftefonds, SFF*) une mesure de 14 mois pour une meilleure prise en compte de la dynamique démographique au Togo (cf. fig.1).

Tout d'abord, un état des lieux détaillé a étudié la disponibilité et l'utilisation des données démographiques et les capacités pour la collecte et l'analyse des données aux niveaux national et décentralisé. Des études comparatives ont analysé l'influence des changements démographiques sur le développement du pays en se concentrant sur la croissance démographique, l'impor-

tance des jeunes dans la population et la forte migration interne vers les villes.

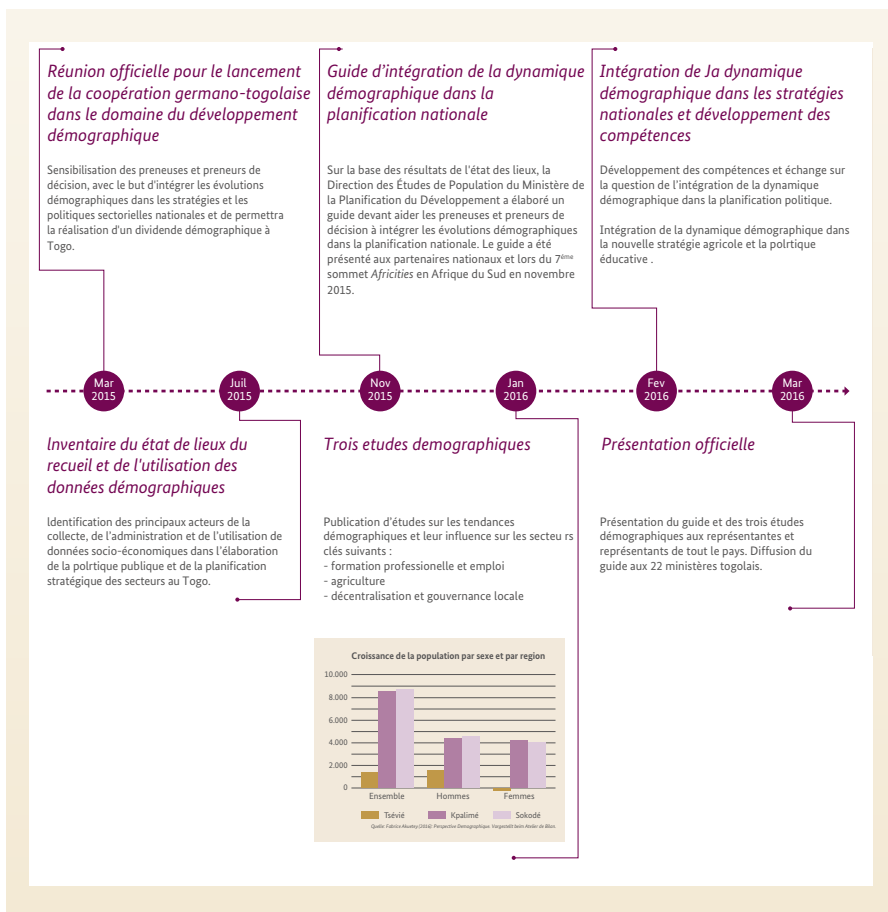
Sur cette base, le Ministère de la Planification du Développement togolais a développé en novembre 2015, en collaboration avec la coopération allemande au développement, un Guide d'intégration de la dynamique démographique dans la planification politique nationale. Ce dernier est depuis à la disposition de tous les ministères togolais et sert d'orientation pour la planification des secteurs concernés. Des formations sur la collecte et l'analyse des données démographiques ont été réalisées avec le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) pour les fonctionnaires, les statisticiennes et les statisticiens. Le guide a été utilisé pour l'élaboration de la nouvelle stratégie de développement du Togo et les stratégies agricoles et d'éducation.

Début 2018, une étude de la série *German Health Practice Collection (GHPC)*¹ a vu le jour sous le titre de Pour mieux appréhender l'avenir du Togo: La dynamique démographique au cœur de la planification du développement. Cette étude de cas GHPC documente les leçons et les défis de la mesure-pilote au Togo.

¹ Une initiative commune du Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ), de l'Agence Allemande pour la Coopération et le Développement (GIZ) et de la Banque Allemande de Développement (*Kreditanstalt für Wiederaufbau, KfW*), voir sur le site web : http://health.bmz.de/what_we_do/Population-dynamics/index.html



Figure 1 : Chronologie de la mesure-pilote approche transversale au Togo



Source : représentation originale.

2.3. Collecte et analyse des données

Lorsque des mesures de coopération au développement ne peuvent pas être mises en œuvre ou suivies de manière efficace faute d'une base de données démographiques solide, il est possible d'inclure les composantes ou bien les « paquets d'activités » relatifs au recueil, à l'analyse et à l'utilisation des données dans les propositions des modules. Dans ce cas, ces derniers devraient d'abord se servir au maximum des systèmes nationaux existants et les compléter avec les nouvelles données acquises.

Étape par étape : améliorer le recueil et l'analyse des données

1. Faire le point sur les facteurs démographiques pertinents qui, d'une part, influencent le programme de coopération au développement et, d'autre part, peuvent être eux-mêmes influencés,
2. Examiner et exploiter les sources de données et les analyses démographiques sectorielles existantes en insistant sur les régions d'intervention,
3. Identifier les besoins en analyse et les lacunes en matière de données pour la mise en œuvre du programme,
4. Vérifier les capacités en termes de collecte et d'analyse des données des principaux partenaires du programme et le cas échéant d'autres institutions nationales,
5. Explorer les possibilités de coopération avec les partenaires des différents secteurs,
6. Si besoin, intégrer des activités de recueil ou d'exploitation des données dans la planification, le budget et le suivi de la mesure de coopération au développement,
7. Si possible, transférer les nouvelles données acquises au système de données national et
8. Si besoin, renforcer les capacités des partenaires nationaux pour la collecte, l'évaluation et l'utilisation autonomes des données dans l'élaboration des politiques.





Exemple du Kenya : données démographiques pour un meilleur approvisionnement en eau dans les villes en croissance

La croissance rapide des quartiers pauvres dans les villes kenyanes met les infrastructures urbaines face à de grands défis : l'approvisionnement en eau et l'assainissement doivent être garantis pour un nombre croissant de personnes. Après l'introduction en 2010 dans la constitution kenyane du droit humain à l'eau potable et à l'éducation, la base de données internet Majidata a vu rapidement le jour l'année suivante.

Avec le soutien technique et financier du Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains (UN HABITAT), google.org, le *Water Trust Fund (WSTF)*, la Banque Allemande de Développement KfW et l'Agence Allemande pour la Coopération au Développement (GIZ), la base de données met à disposition des informations sur l'évolution de la population et de sa concentration dans les quartiers urbains pauvres et pose les bases de la planification pour le développement des infrastructures en eau et en assainissement.

2.4. Appui aux institutions nationales

Les administrations statistiques nationales de nombreux pays partenaires ne sont pas en mesure de recueillir de manière régulière des données démographiques détaillées : un service d'état civil insuffisant en est souvent la cause. Or, les administrations et les ministères compétents ont besoin de plus que de la simple collecte de données pour prendre des décisions politiques. Ce qui est important, c'est que les institutions de recherche et de conseil politique analysent et traitent ces données pour les preneuses et preneurs de décision. La coopération allemande au développement renforce les capacités des institutions nationales dans la collecte, l'analyse et l'utilisation de données

démographiques et, par ailleurs, appuie les entités compétentes pour mesurer spécialement l'atteinte des objectifs de l'Agenda 2030. A ce sujet, elle utilise surtout des mesures de (➡ **Chapitre 2.6) développement stratégique des compétences** (*Anglais : Human Capacity Development, HCD*).



Étape par étape : renforcer les institutions nationales

1. Identifier avec le partenaire les besoins pour appuyer
 - a. La collecte des données démographiques,
 - b. Le traitement des lacunes en matière de données,
 - c. L'analyse et l'interprétation de données démographiques et
 - d. L'utilisation des conclusions pour l'élaboration des politiques.
2. Explorer les possibilités de coopération et de financement avec les partenaires des différents secteurs,
3. Explorer les possibilités d'appui des institutions nationales dans le cadre de mesures de coopération au développement en cours et
4. Renforcer les capacités des partenaires nationaux pour la collecte, l'interprétation et l'utilisation autonomes des données en vue de l'élaboration des politiques grâce, entre autres choses,
 - a. A l'appui au développement institutionnel,
 - b. Au renforcement de la coordination entre les ministères, les administrations statistiques, les instituts de recherche et de conseil stratégique et la société civile,
 - c. A la promotion de la collecte des données et
 - d. Au (► Chapitre 2.6) développement stratégique des compétences (*Anglais : Human Capacity Development, HCD*) des différents groupes cibles sur des questions sociodémographiques, et plus spécialement sur l'analyse, l'interprétation et l'utilisation de données.

Exemple du Myanmar : réalisation du premier recensement depuis 30 ans



Par l'intermédiaire d'une subvention au FNUAP, le BMZ a appuyé l'Institut National des Statistiques du Myanmar pour la réalisation du premier recensement du pays depuis 30 ans. Au Myanmar, comme dans beaucoup d'autres pays de l'Asie du Sud-Est et de l'Afrique Subsaharienne, il n'existe pas de système d'état civil fonctionnel. En conséquence, les registres de naissances, de décès, de mariages et de divorce sont lacunaires. Les données du recensement ont fourni au gouvernement

du Myanmar des informations détaillées sur l'évolution de la population et ont servi de base précieuse pour la planification des politiques et le suivi des progrès en termes de développement. Le recensement du Myanmar de 2013 a aussi clairement montré combien il est important d'agir de manière sensible lors du recueil et de l'exploitation de données démographiques désagrégées. En effet, le risque d'attiser des conflits déjà existants entre des groupes ethniques est très élevé.



Exemple de l'Égypte : renforcement du Conseil National de la Population

Le Conseil National Égyptien de la Population (*National Population Council, NPC*) a été créé en 1985. Grâce à la Conférence du Caire de 1994 (CIPD), la politique démographique égyptienne a bénéficié un temps d'une priorité politique accrue. Cependant le lien entre dynamique démographique et les thématiques de pauvreté, d'emploi, d'éducation ou de santé reproductive – comme le prévoyait le changement de paradigme de la Conférence du Caire – a été laissé de côté.

L'utilisation de la planification familiale comme moyen de contrôle de la croissance démographique était encore au centre des débats.

Depuis 2013, une mesure de la Coopération Allemande au Développement aide le Conseil National Égyptien de la Population à intégrer, à partir d'approches innovantes et d'analyses factuelles, des programmes de planification familiale dans des initiatives de développement économique et social plus générales. Le développement institutionnel du NPC aurait dû alors agir de manière

positive sur sa visibilité et renforcer son poids politique. Ceci aurait dû, par la formulation de recommandations politiques adéquates, aider le NPC à promouvoir une politique démographique orientée plus activement vers le développement. Dans le même temps, son rôle en tant que coordinateur intersectoriel aurait dû être renforcé au niveau des échanges entre état et société civile.

Mais en raison de l'instabilité politique en Égypte, la marge de manœuvre de la mesure de coopération au développement s'est trouvée diminuée sur le long-terme et celle-ci a dû être redéfinie début 2018 : depuis, elle se concentre sur une amélioration de la coordination et de la coopération entre et avec les acteurs de la politique démographique. L'objectif est alors le renforcement de la mise en œuvre de la politique démographique égyptienne. Les acteurs restent le NPC, le FNUAP, le Programme de Développement des Nations Unies (PNUD) et les organisations de la société civile.



2.5. Investissement dans les infrastructures

Ce sont avant tout les communes qui sont fortement touchées par les changements des besoins de la population, notamment en raison des évolutions des taux de natalité, de mortalité, d'immigration et d'émigration. Les administrations locales ainsi que les preneuses et preneurs de décisions décentralisés ont besoin de données actuelles et fiables sur l'évolution de la population afin de pouvoir tenir la cadence de changements démographiques parfois très rapides, et de mettre à disposition de la population suffisamment d'infrastructures publiques, comme des écoles et des hôpitaux.

Dans ce cas, les systèmes de routine de données représentent la principale source à laquelle les administrations locales peuvent avoir, grâce à une infrastructure numérique, facilement accès.

Etape par étape : adapter les infrastructures aux besoins

1. Identifier à partir des évolutions démographiques et sectorielles, et en collaboration avec le partenaire, les besoins en infrastructures pour un domaine d'intervention défini,
2. Si nécessaire, mettre tout d'abord en place et développer les infrastructures (numériques) de données démographiques, afin de garantir une base factuelle solide pour la planification des ajustements en termes d'infrastructures,
3. Si nécessaire réaliser tout d'abord des études ciblées de certains aspects démographiques ou bien des états des lieux,
4. Vérifier avec le partenaire les possibilités d'utilisation et de développement des infrastructures existantes,
5. Explorer les possibilités de coopération et de financement avec les partenaires de développement locaux et internationaux des différents secteurs,
6. Adapter l'infrastructure avec les partenaires locaux en fonction des projections démographiques sur le long-terme et
7. Penser aux formations sur l'utilisation et la maintenance de la nouvelle infrastructure.





Exemple de la Jordanie : Approvisionnement en eau pour des communes en forte croissance

En 2017, selon les données de la Couronne jordanienne, environ 1,4 millions de réfugiés syriens vivaient en Jordanie, un pays qui au départ souffre déjà de pénurie d'eau. Ceux-ci se trouvaient surtout dans le nord du pays, un territoire proche de la frontière syrienne. Pour accompagner un besoin croissant en eau dans le nord de la Jordanie, la Coopération

Allemande au Développement finance, dans le cadre de projets hydrauliques d'urgence, la réhabilitation et la construction de 28 puits profonds et de nouveaux réseaux de distribution d'eau. Ces derniers approvisionnent plus de 600.000 personnes supplémentaires et garantissent l'approvisionnement en eau d'une population croissante et de nouveaux réfugiés.

Parenthèse : adaptation des infrastructures en situation de déplacement et déplacement forcé

Les crises ou les conflits longs, comme la guerre en Syrie, obligent de nombreuses personnes à quitter rapidement leur pays pour se mettre en sécurité et s'installer ailleurs. C'est ainsi que les communes des pays voisins de la Syrie ont accueilli, ces dernières années, en un temps très court et dans des conditions très difficiles ces personnes et ont dû mettre à disposition une quantité plus importante d'infrastructures publiques. Des informations précises sur les personnes réfugiées, comme leur nombre,

leur âge et leur sexe, sont importantes pour mettre en place les infrastructures nécessaires à leurs besoins. Cela vaut de la même manière pour la construction et le développement de camps de réfugiés basés sur les besoins. Il demeure indispensable, même dans un contexte de déplacement forcé, et dans des conditions la plupart du temps difficiles, de pouvoir garantir la sécurité et la confidentialité des données personnelles.



2.6. Développement stratégique des compétences (Anglais : *Human Capacity Development, HCD*)

La Coopération Allemande au Développement interpelle trois niveaux dans le cadre du développement stratégique des compétences: l'individu, l'organisation et la société. Les mesures de développement stratégique des compétences (mesures-HCD) développent les compétences personnelles et professionnelles des individus, mettent les personnes en réseau et impulsent des processus d'apprentissage à l'échelle des organisations et des sociétés. Quatre approches de HCD pour la promotion de la dynamique démographique sont présentées ci-dessous :

Les voyages d'étude :

Lors de voyages d'études, par exemple en Allemagne, les experts et les cadres des pays partenaires ont la possibilité d'échanger avec leurs collègues internationaux et de perfectionner chacun à leur niveau les compétences nécessaires en matière de dynamique démographique. Les stages d'immersion dans des administrations et des centres de recherches – comme forme particulière de voyage d'étude – améliorent la formation des individus dans la mesure où ils sont adaptés aux besoins spécifiques du contexte professionnel.

C'est ainsi que des institutions comme l'Office Fédéral des Statistiques (*Allemand : Statistisches Bundesamt, Destatis*) et l'Institut Fédéral pour la Recherche Démographique

(*Allemand : Bundesinstitut für Bevölkerungsforschung, BiB*) donnent un aperçu de leur travail quotidien à des organismes des pays partenaires ayant une mission similaire. Ils partagent ainsi les défis, les nouvelles évolutions et les nouvelles approches relatives aux questions de la coordination des acteurs, du conseil stratégique intégrant les problématiques démographiques ou bien de la gestion des lacunes dans les données.

Les partenaires échangent des idées sur la répartition des tâches et la coordination entre les institutions publiques qui travaillent sur les questions de démographie et de politique démographique et apprennent des points communs et des différences de chacun.

Les participantes et participants des voyages d'étude et des stages d'immersion reçoivent de nombreuses suggestions sur les possibilités de développer leurs propres approches en termes de dynamique démographique et de les intégrer dans les processus politiques de leur pays. Il arrive parfois qu'une coopération plus étroite naisse de la mise en réseau d'acteurs régionaux et internationaux, par exemple sur des enjeux démographiques particuliers.

La coopération Sud-Sud

Dans le cadre du développement stratégique des compétences, la Coopération

Allemande au Développement encourage aussi les échanges entre partenaires sous la forme d'une coopération sud-sud. A cet endroit, les pays partagent leurs expériences par rapport à l'élaboration politique de leur développement démographique avec leurs pays voisins par exemple. Cela peut se faire par des échanges bilatéraux entre les repré-

sentantes et les représentants des gouvernements et les expertes et experts, ou bien lors de conférences régionales ou internationales. La coopération sud-sud est idéale lorsque les contextes socioculturels et institutionnels des pays se ressemblent, ou lorsque ceux-ci sont confrontés à des défis et opportunités démographiques comparables.



Exemple du Maghreb : voyage d'étude sur le thème des données démographiques dans la planification du développement communal

A l'occasion d'un voyage d'étude en Allemagne en octobre 2017, une délégation de communes algériennes et marocaines a eu l'occasion d'échanger avec des expertes et des experts du BiB, de l'Université de Landau-Coblence et de communes allemandes sur l'exploitation des données démographiques pour la planification du développement communal. Lors des visites dans les services municipaux de Mannheim et de Ludwigsburg, les représentantes et représentants des communes algériennes et marocaines ont découvert, entre autres

choses, des solutions techniques pour le traitement et la publication de données, ainsi que des mécanismes de planification communale participative. Au cours d'un atelier de clôture, les participantes et les participants ont fait le point sur leurs besoins de formation et de coopération supplémentaires et ont déclaré que certaines approches, telles que l'introduction d'un département de statistiques à l'échelle communale, pouvaient être directement appliquées dans le contexte maghrébin.





Exemple Togo-Mali : appui-conseil entre voisins

La direction des études de population du Ministère de la Planification du Développement togolais, responsable de la vue d'ensemble des tendances démographiques du pays et conseiller des questions de développement démographique au sein des structures ministérielles togolaises, est devenue une force motrice pour l'élaboration de la politique de la dynamique démographique du pays. Elle se sert pour cela d'un guide d'intégration de la dynamique démographique

dans l'élaboration de la politique nationale élaboré spécialement pour l'occasion (➡ **Chapitre 2.2 : dynamique démographique comme approche transversale**), qui aide tous les portes-feuilles politiques à élaborer les stratégies sectorielles. Désormais, cette unité partage son expérience au Togo avec les pays francophones voisins. Au Mali par exemple, le Togo a présenté le manuel et a discuté avec les partenaires locaux de leurs marges de manœuvre et de nouvelles approches.

Réseaux et partage des connaissances

Les réseaux et le partage des connaissances permettent de regrouper un grand nombre d'acteurs autour d'un même thème. Une plate-forme peut ainsi servir à relever ensemble des défis, partager des connaissances, identifier des points de jonction et coopérer sur des questions de recherche. De tels réseaux, surtout pour un thème transversal comme la dynamique démographique, se montrent très utiles, par le fait qu'ils permettent la réunion d'acteurs de différents secteurs et la mise en relation des experts de la démographie et des statistiques. Les accords de coopération servent alors de cadre et définissent les intérêts et les objectifs communs des parties prenantes.

Les forums de dialogue décentralisés

Les forums municipaux offrent la possibilité de sensibiliser la population au fait qu'une évolution démographique bien analysée et bien documentée permet un meilleur ajustement et une planification des besoins à l'échelle locale. Diverses méthodes issues du travail avec les communes, comme les campagnes de communication, les ateliers créatifs de théâtre ou le sport ont montré leur efficacité. Au-delà de la sensibilisation, les forums de dialogue peuvent renforcer les capacités locales pour une amélioration de la collecte, de l'analyse et de l'exploitation des données. Les acteurs communaux reçoivent ainsi un outil de revendication auprès des organismes centraux.



Exemple : La démographie au service de la Planification du Développement (D4DP)

Dans le cadre de l'Initiative Démographie pour la Planification du Développement (*Demography for Development Planing, D4DP*), le BMZ, la GIZ, le BiB et l'Université de Landau-Coblence renforcent depuis octobre 2016 les capacités des pays partenaires africains en termes d'analyse, d'interprétation et d'exploitation des données pour la planification des programmes et des politiques intégrant les problématiques démographiques. Les partenaires allemands disposent non seulement d'une expérience dans les méthodes, l'appui et l'expertise techniques, mais encore d'un réseau étendu d'institutions avec lesquelles

elles coopèrent. Dans le cadre d'ateliers ou de mesures d'appui technique, les acteurs dans les pays partenaires profitent de la précieuse expérience de l'Initiative. Les objectifs de ce partage des connaissances sont, de sensibiliser les partenaires globaux et bilatéraux aux tendances démographiques, de rendre les résultats des recherches et des statistiques utilisables pour la planification stratégique des différents secteurs et d'améliorer l'ancrage de la dynamique démographique dans le travail des programmes de la Coopération Allemande au Développement.





Exemple du Burundi : identification des besoins à l'échelle locale

Lorsque la Coopération Allemande au Développement a dû suspendre fin 2015 ses activités à l'échelle nationale avec le Burundi à cause de l'instabilité politique, elle a concentré son action sur le niveau local et la société civile. C'est ainsi que le programme de santé germano-burundais coopère depuis longtemps déjà avec les réseaux locaux, dans lesquels s'engagent au-delà des centres de santé, des écoles, des maires, des églises et des organisations non-gouvernementales (ONG). Ils sensibilisent la population locale à une planification familiale reposant sur l'autonomie des femmes et à la santé des mères et des enfants et font connaître les prestations des centres de santé.

Dans un contexte national d'instabilité politique, il est essentiel pour les réseaux locaux de pouvoir planifier et élaborer les

réponses à leurs préoccupations de manière indépendantes. C'est pourquoi la Coopération Allemande au Développement a travaillé, dans le cadre d'un projet pilote, de juin 2016 à juin 2018, avec cinq réseaux locaux. Un démographe burundais les a aidés à recueillir et à exploiter de manière autonome des informations sur l'évolution de la population, comme le nombre de naissances et de décès, le nombre de grossesses adolescentes et le nombre de ruptures de scolarité dans leurs communes. Ainsi, les réseaux locaux se sont retrouvés à devoir réagir à des évolutions démographiques et à prendre des initiatives de manière indépendante. Le renforcement des capacités de cette plate-forme de dialogue a été tellement bien accueilli par les partenaires des réseaux qu'un élargissement (*scaling-up*) à plus de 35 réseaux locaux était examiné dans l'année 2018.

2.7. Dialogue politique national et international

Les mégatendances globales telles que la croissance démographique, le vieillissement de la population, l'urbanisation et la migration doivent être intégrées à leur juste mesure aussi bien dans les agendas politiques nationaux qu'à l'échelle internationale. C'est pourquoi la Coopération Allemande au Développement s'engage avec ses partenaires pour mettre en lumière

l'influence sur les différents secteurs, de la thématique dynamique démographique dans le dialogue politique national et international. Cela implique également d'accorder une priorité suffisante de la thématique au niveau national et de l'intégrer plus avant dans les stratégies et les plans sectoriels et budgétaires des pays partenaires.





Exemple : dialogue politique international et promotion des réseaux multi-acteurs

Dans le cadre du suivi de la Conférence Mondiale sur la Population du Caire, la Commission annuelle pour la Population et le Développement (*Anglais : Commission on Population and Development, CPD*) offre l'opportunité à l'Allemagne en tant que forum, de mettre l'accent au niveau international sur l'importance de la dynamique démographique et sur d'autres thèmes centraux du programme d'action du Caire (➡ **Chapitre 1.2 : études ciblées de certains aspects démographiques**). La défense des droits humains et particulièrement le principe d'auto-détermination et l'égalité entre les sexes figurent parmi les principes fondamentaux de ses engagements en termes de politique démographique (➡ **Chapitre 3.1 : droits humains et genre**).

L'Allemagne renforce par ailleurs des réseaux multi-acteurs contribuant stratégiquement à l'application du programme d'action, anciennement la *High Level Task Force for ICPD* puis la *Nexus Initiative*, qui a pris le relais. Le Dialogue International pour la Population et le Développement Durable (*Allemand : Internationaler Dialog für Bevölkerung und Nachhaltige Entwicklung*) qui se tient chaque année à Berlin encourage aussi les échanges interrégionaux et la coopération entre les principaux acteurs de la politique, de la société civile, de la recherche et du secteur privé autour de thèmes comme la jeunesse, la santé et droits reproductifs et sexuels et l'égalité entre les sexes.



Exemple : Recommandations d'actions pour les agendas régionaux, nationaux et internationaux

La commission de recherche financée entre autres par l'Allemagne réunissant le Guttmacher Institute et la revue scientifique *The Lancet* (*Guttmacher-Lancet Commission on SRHR*) offre une contribution importante à l'Agenda 2030 pour le développement durable dans le domaine de la Santé et des Droits Reproductifs et Sexuels (SDRS). Le rapport final de la

commission paru en 2018 comporte pour la première fois une définition complète du thème de la SDRS intégré dans l'Agenda 2030, et qui repose sur les droits humains ainsi que sur des recommandations basées sur les faits pour une mise en œuvre effective dans la politique et les programmes.

2.8. Tableau synthétique : approches

Approche	Objectifs	Méthodes appropriées	Principaux acteurs
(➡ Chapitre 2.1) Etudes ciblées de certains aspects démographiques	• Amélioration de la connaissance de l'influence de facteurs démographiques sur les différents secteurs du pays partenaire • Identification de mesures d'ajustement nécessaires dans la politique nationale et dans la coopération au développement	• Examen d'un aspect démographique • Evaluation des sources et des analyses de données (par ex. projections sur les conséquences de l'urbanisation) • Débat avec les partenaires sur les recommandations, le cas échéant implication de nouveaux partenaires	• Ministères sectoriels nationaux • Autorités statistiques nationales et institutions de recherche • Institutions de conseil stratégique spécialisées sur les questions de d'évolution démographique ou sur des aspects démographiques particuliers
(➡ Chapitre 2.2) Dynamique démographique comme approche transversale	• Analyse globale intersectorielle de l'évolution démographique dans le pays partenaire • Analyse globale des capacités institutionnelles des acteurs importants • Amélioration dans la collecte, l'analyse et l'exploitation des données démographiques • Identification des ajustements nécessaires dans la politique nationale et la coopération au développement	• Etat des lieux des acteurs, de l'état des sources des données démographiques et de leurs potentielles lacunes • Appui à l'ajustement des stratégies de développement à l'évolution démographique, par ex. par : • L'élaboration d'un guide pour une amélioration de la prise en compte des facteurs démographiques dans l'élaboration des politiques • Des formations intersectorielles à différents niveaux pour les acteurs publics et de la société civile	• Conseil National de la Population ou institutions similaires • Unité responsable de la Démographie, souvent dans le Ministère de la Planification • Autorités statistiques nationales, éventuellement bureaux régionaux des statistiques et maires • Représentantes et représentants des ministères nationaux concernés, • Partenaires de développement

2. Exemples d'intégration de la dynamique démographique dans la coopération allemande au développement

Approche	Objectifs	Méthodes appropriées	Principaux acteurs
(👉 Chapitre 2.3) Collecte et analyse des données	- Développement et élargissement de la base de données démographiques pour une planification et une mise en œuvre efficaces des mesures - Renforcement des compétences des partenaires à recueillir, analyser et utiliser les données locales sur l'évolution de la population (par ex., les données sur l'évolution démographique dans les zones urbaines pauvres)	- Soutien aux partenaires pour la collecte et la gestion des données démographiques (par ex. numériques) - Sensibilisation à l'importance de la dynamique démographique dans la planification des besoins municipaux, la promotion de la cohésion et la résilience sociale (par ex. dans des contextes fragiles)	- Bureaux locaux des statistiques et représentants municipaux - Éventuellement autorités statistiques nationales et institutions compétentes dans le secteur - Prestataires de services informatiques pour les bases de données, les logiciels et les formations - Réseaux locaux multi-acteurs - Partenaires de développement
(👉 Chapitre 2.4) Appui aux institutions nationales	- Renforcer le mandat des acteurs de la politique démographique (par ex. Conseil National de la Population) - Renforcer les compétences des autorités nationales ou décentralisées en termes de collecte et d'analyse des données ainsi qu'en termes d'efficacité dans le conseil stratégique	- Développement institutionnel et développement des compétences des institutions dans le domaine du recueil et de l'analyse démographiques de données, recherche démographique et conseil stratégique - Contribution financière pour le recueil des données (par ex. dans un recensement) - Mise en réseau des acteurs de la politique démographique et des ministères sectoriels par la mise en place de mécanismes de coordination	- Autorités statistiques nationales et services statistiques décentralisés - Conseils de la Population et unités responsables de la démographie, principalement au sein du Ministère de la Planification et des ministères sectoriels concernés - Institutions et réseaux de la recherche et du conseil stratégique politique - Partenaires de développement

Approche	Objectifs	Méthodes appropriées	Principaux acteurs
 Chapitre 2.5 Investissement dans les infrastructures	• Adapter les infrastructures publiques à l'évolution des besoins résultant du développement démographique en vue de garantir l'approvisionnement en services (p.ex. en cas de déplacement forcé ou d'urbanisation) • Créer ou développer l'infrastructure chargée du recueil et la gestion des données démographiques pour réussir la planification des autres infrastructures	• Contribution aux investissements nécessaires à la saisie (électronique) de données démographiques ainsi qu'à l'ajustement de l'infrastructure publique aux changements démographiques (par ex. acquisition de logiciels et de matériel nécessaires) • Développement stratégique des compétences des partenaires dans le financement, la construction et la maintenance de l'infrastructure • Appui technique et financier	• Ministère de la planification et autres ministères compétents • Institutions publiques et de la société civile au niveau communal • Fournisseurs de services d'approvisionnement publics et privés • Entreprises de construction et de transport • Acteurs dans le domaine de l'aide humanitaire • Autorités et bureaux d'état civil • Prestataires de services informatiques pour les bases de données, les logiciels et les formations • Partenaires de développement



2. Exemples d'intégration de la dynamique démographique dans la coopération allemande au développement

Approche	Objectifs	Méthodes appropriées	Principaux acteurs
(👉 Chapitre 2.6) Développement stratégique des compétences (<i>Anglais : Human Capacity Development, HCD</i>)	• Promouvoir la sensibilisation, la mise en réseau et le transfert des connaissances parmi les acteurs centraux de la politique démographique • Développer les compétences professionnelles des individus et renforcer les processus d'apprentissage des organisations	• Voyages d'études • Format d'apprentissage sud-sud • Création et développement de coopérations dans les domaines des connaissances et de la recherche • Création et développement de réseaux décentralisés • Apprentissage en ligne et apprentissage hybride	• Ministères, institutions centrales et décentralisées du conseil politique stratégique, de la collecte de données et de la recherche • Société civile et media • Partenaires de développement
(👉 Chapitre 2.7) Dialogue politique national et international	• Améliorer l'ancrage et la visibilité de la thématique de la dynamique démographique dans les processus politiques internationaux • Ancrer et prioriser la thématique de la dynamique démographique à l'échelle nationale	• Participation active aux forums et aux processus internationaux • Vote et positionnement communs avec des acteurs ayant des préoccupations similaires • Appui à des partenariats multi-acteurs sur des thèmes de politique démographique • Appui technique et financier à la société civile • Ateliers de développement des compétences, de sensibilisation et de création de réseaux (par ex. avec des ONG, des media et des députés)	• Acteurs du service public, de la société civile et du champ de l'élaboration des politiques démographiques dans les pays partenaires • ONG régionales ainsi que réseaux parlementaires et intergouvernementaux • Partenaires internationaux de développement ainsi qu'experts et experts.





3. Dynamique démographique et sélection de secteurs de la coopération au développement

3.1. Droits humains et genre

Comment la situation des droits humains affecte-t-elle la dynamique démographique ?

Les violations des droits humains (comme l'utilisation de force (publique) dans la contraception, l'avortement ou la stérilisation forcés, les persécutions politiques, les crimes de guerre, le mariage et le trafic des enfants, les violences sexospécifiques y compris les mutilations génitales et les avortements à risques) peuvent aussi avoir des conséquences sur le taux de natalité et la mortalité maternelle et infantile d'un pays.

Les filles sont très souvent mariées alors qu'elles sont encore des enfants et sont, dès le début de l'âge reproductif, exposées à des contacts sexuels. Une maternité précoce, un faible niveau d'éducation, une dépendance juridique et financière par rapport aux hommes et des situations de pauvreté qui se transmettent de génération en génération vont souvent de pair.

La coopération allemande au développement s'oriente au principe de l'autodétermination et à la capacité à exercer ce principe d'autodétermination (*empowerment*). Cette autodétermination se trouve par exemple limitée, lorsque l'accès des personnes à des moyens de contraception modernes n'est pas libre (leur besoin est insatisfait (*unmet need*)). Le dividende démographique, qui peut être atteint lorsque le taux de fertilité d'une grande partie de la population en âge de travailler décroît, ne peut apparaître que lorsque les filles et les femmes sont en capa-

cité de revendiquer leurs droits et de réaliser pleinement leurs potentiels.

Comment la dynamique démographique influence-t-elle la situation des droits humains ?

Le développement démographique d'un pays peut aussi avoir des conséquences sur la situation des droits humains. La garantie du droit à l'alimentation et à la santé dépend entre autres choses de la densité de la population. En outre, la place des filles et des femmes dans une société influence en grande mesure le taux de natalité. Une croissance démographique rapide peut déclencher ou intensifier des conflits de répartition. Le risque existe que des secteurs très importants comme l'alimentation, l'eau ou les soins de santé ne puissent suivre le rythme de la croissance de la population. Ceci peut avoir des répercussions négatives sur la stabilité d'un pays, ce qui, par voie de conséquence, peut affecter de nombreux droits humains.

Par ailleurs, des crises, des conflits et des catastrophes naturelles peuvent provoquer des mouvements de migration et des déplacements forcés, au sein desquels les droits des enfants, des femmes et des populations défavorisées sont souvent violés.

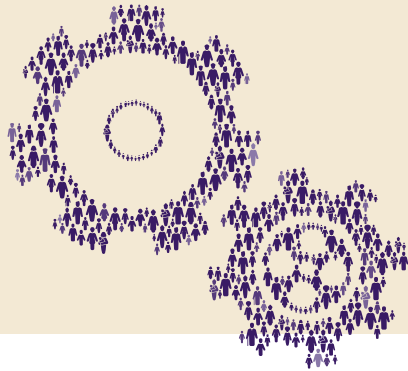
Les données sociodémographiques désagrégées peuvent également révéler des inégalités entre des groupes de population. Le libre accès aux données contribue à la bonne gouvernance, permet aux citoyens de mieux

faire valoir leurs droits et de dénoncer les violations des droits humains. Pour les citoyens, leurs certificats de naissance est une condition préalable à leur participation à la

société et à leur utilisation des services publics. Selon la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, toute personne a le droit à l'identité et à l'enregistrement.

Recommandations d'action

- Renforcer le droit des filles et des femmes à l'autodétermination ainsi que leur participation sociale et politique ; notamment par
 - La sensibilisation des filles et des femmes et de la population dans son ensemble et
 - L'ancrage législatif et la garantie de ce droit par l'Etat,
- Encourager l'égalité entre les sexes et dénoncer les inégalités sexospécifiques, y compris pour renforcer le potentiel des filles et des femmes,
- Aider à garantir le droit à l'identité et à l'enregistrement notamment par
 - La mise en place de registres d'état civil et en particulier par
 - Un enregistrement universel des naissances et la garantie du droit à un certificat de naissance,
- Aider les enfants, les femmes et les populations défavorisées, comme les minorités ethniques en situation de déplacement forcé pour éviter des violations des droits humains,
- Promouvoir une planification stratégique reposant sur des données démographiques et une présentation transparente de cette dernière, afin de déceler et de réduire les inégalités.



Informations complémentaires

L'initiative Data 2x, initiée par les Commissions Régionales des Nations Unies en Afrique et en Asie réunit des partenaires pour recueillir

des données sur le genre et la population et mieux préparer l'élaboration des politiques. <http://data2x.org/>



3.2. Santé

Comment l'état de santé de la population affecte-t-il la dynamique démographique ?

La santé représente avec l'éducation, l'emploi et l'égalité entre les sexes un des facteurs clés pour la réalisation d'un dividende démographique. La diminution de la mortalité infantile et l'amélioration de l'accès des mères aux moyens de planification familiale, avant tout, constituent les progrès dans le domaine de la santé qui remplissent les conditions d'un dividende démographique.

La santé de la population a une importance considérable sur sa taille et sa structure par âge, dans le sens où elle produit des effets directs sur les taux de mortalité et le nombre d'enfants par femme. Une des principales raisons des grossesses non-planifiées est un accès insuffisant à une éducation sexuelle complète précoce et aux services de SDRS. Parmi eux, on y compte l'information et le conseil sur des questions de planification familiale et l'accès à des moyens modernes de contraception.

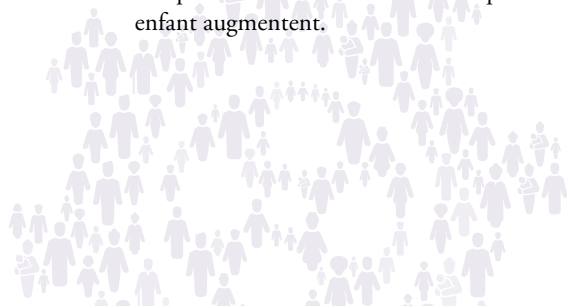
Le taux de natalité est aussi influencé indirectement par la mortalité infantile et celle des nourrissons. Il est prouvé scientifiquement que les couples ont moins d'enfants lorsque les chances de survie de chaque enfant augmentent.

Comment la dynamique démographique influence-t-elle la santé de la population ?

L'évolution démographique d'un pays a une incidence sur le niveau des exigences faites au secteur de la santé, un fait qui montre que la dynamique démographique devrait toujours être considérée dans la planification des politiques de santé comme un facteur d'influence.

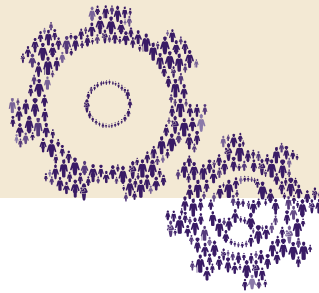
Lorsque la population augmente, les besoins en infrastructures médicales et en personnel de santé non seulement augmentent, mais il est aussi nécessaire de prendre en compte les évolutions dans la répartition géographique de la population pour ajuster l'offre de services. La couverture médicale des zones rurales est souvent insuffisante alors que les parents, qui ont souvent un faible niveau d'éducation, y ont beaucoup d'enfants. Dans le même temps, les besoins en services de santé augmentent souvent très rapidement dans les territoires urbains.

Dans de nombreux pays en développement qui ont une population relativement jeune, la santé des enfants et l'existence de services de santé adaptés aux jeunes, comme l'éducation à la sexualité, la prévention contre VIH et la planification familiale, sont particulièrement importants. En vieillissant, une société est touchée par d'autres formes de maladies ; souvent ce sont les maladies non-contagieuses et chroniques qui prennent le relai.



Recommandations d'action

- Prendre en compte les tendances démographiques dans la planification des programmes et des politiques du secteur de la santé afin de pouvoir planifier les besoins actuels et à venir,
- Aider le secteur de la santé à s'adapter aux besoins spécifiques de certaines tranches d'âge, notamment par
 - Le renforcement des services de santé adaptés aux jeunes pour promouvoir la sensibilisation et l'acceptation de l'éducation sexuelle et de la planification familiale,
 - La préparation des services de santé à l'évolution des maladies d'une société vieillissante,
- Améliorer l'accès à des services de santé de qualité, en particulier pour les filles et les femmes,
- Mettre en place et développer des services de santé adéquats pour les réfugiés, en particulier pour les enfants, les femmes et les personnes âgées, améliorer la collecte et l'analyse des données dans les établissements de santé afin de mieux comprendre la situation sanitaire de la population et d'identifier à temps les risques sanitaires,
- Développer le système d'état civil, en particulier l'enregistrement (numérique) des naissances et des décès, afin d'avoir une base de données pour la planification des politiques de santé.



L'assistance médicale des personnes réfugiées est un défi particulier, dans le sens où ils sont exposés pendant leur déplacement à des grands risques médicaux et à des conditions de vie précaires, et n'ont, la plupart du temps, qu'un accès limité ou inexistant à des soins médicaux réguliers.

Informations complémentaires



La *Health Data Collaborative* est un partenariat multi-acteurs qui s'engage pour l'amélioration, la disponibilité et l'utilisation locale des données médicales et démographiques.

<http://www.healthdatacollaborative.org/>

3.3. Education

Comment l'éducation affecte-t-elle la dynamique démographique ?

C'est surtout l'accès des filles et des femmes à l'enseignement supérieur, par l'augmentation de l'âge de la première naissance et de l'écart entre les naissances qu'il entraîne, qui les conduit à avoir moins d'enfants. Une meilleure éducation augmente aussi les chances d'exercer un emploi.

Avec le niveau d'éducation des femmes, c'est aussi la probabilité de survie de leurs enfants qui augmente. En effet, des femmes éduquées font plus souvent appel aux services de santé, se nourrissent elles-mêmes et leurs familles mieux. L'éducation des mères joue ici un rôle plus déterminant que celui des pères ou que le revenu. Le recul de la mortalité infantile augmente statistiquement l'espérance de vie de la population et réduit sur le long-terme les taux de natalité. Lorsque les chances de survie des enfants augmentent, les couples ont moins d'enfants.

Pour que l'éducation se répercute de manière durable sur l'évolution de la population, les deux sexes doivent pouvoir bénéficier d'un accès équitable aux offres d'éducation. Il est nécessaire de faire tomber des barrières, comme celle de préférer les garçons pour la fréquentation scolaire, dans les cas où la place des filles est surtout vue à la maison, ou les cas où la famille n'a pas assez d'argent pour envoyer tous ses enfants à l'école. Des campagnes de sensibilisation sur l'im-

portance de l'éducation des filles ou des programmes de bourses ont montré leur efficacité. D'autres barrières, comme le manque de produits d'hygiène pendant les périodes de menstruation ou bien le déficit d'installations sanitaires rebutent à biens des endroits les filles à se rendre régulièrement en cours.

Toujours est-il qu'il est important que les garçons et les filles restent longtemps à l'école, reçoivent un enseignement de qualité et obtiennent un diplôme. Tous ces effets positifs apparaissent surtout lorsque les filles et les femmes obtiennent non seulement un diplôme du primaire, mais aussi du secondaire.

Comment la dynamique démographique influence-t-elle l'accès à l'éducation ?

L'Agenda 2030 prévoit que d'ici 2030, tous les garçons et les filles du monde seront en mesure de terminer leurs études primaires et secondaires. Pour atteindre cet objectif, des investissements importants dans les infrastructures scolaires et la formation des enseignants sont nécessaires dans les pays à fort taux de natalité et avec un nombre croissant d'enfants.

Les taux de natalité de la plupart des pays en développement diminuent lentement, mais continuellement, ce qui transforme sur le long-terme profondément la structure de la population. Avec le début de la transition démographique, la part de la jeunesse dans la population globale devient plus importante et le besoin en éducation se déplace de l'enseignement primaire vers le secondaire et le supérieur.

La migration et le déplacement forcé, au même titre que les mouvements campagnes-villes peuvent aussi modifier les besoins en éducation et rendre nécessaire un ajustement de l'offre et des capacités. Pour répondre

à ces évolutions, la politique éducative doit consulter de manière régulière les données et les projections démographiques, observer les tendances différentes selon les régions, les exploiter et y réagir de manière appropriée.

Recommandations d'action

- Encourager un accès équitable pour les garçons et les filles à l'accès à un enseignement primaire et secondaire de qualité, surtout dans les zones rurales,
- Supprimer les barrières à l'éducation, surtout pour les filles et les jeunes femmes, notamment par
 - Des campagnes et une sensibilisation sur l'importance de l'éducation des filles,
 - La suppression des barrières financières, avec des programmes de bourse et des transferts monétaires conditionnels,
 - Des sanitaires séparés et la rupture des tabous sur la grossesse et la menstruation et
- Une proportion plus importante d'enseignantes féminines pouvant servir de modèles aux fillettes et pouvant encourager leur participation aux cours,
- Encourager une planification basée sur des données démographiques afin d'éviter un déficit d'établissements scolaires et d'enseignants,
- Offrir des possibilités d'éducation aux enfants et aux jeunes réfugiés afin de leur offrir à eux et aux générations futures un rôle socio-économique.

Informations complémentaires

L'UNESCO a développé un outil interactif pour la représentation des inégalités afférentes au sexe dans l'enseignement primaire et secondaire.

<http://uis.unesco.org/apps/visualisations/no-girl-left-behind/>

Avec son Initiative Globale *Out-of-School*, l'UNESCO s'adresse à tous les enfants et les jeunes exclus de l'éducation

<http://uis.unesco.org/apps/visualisations/oosci-data-tool/index-en.html#en/cover>



3.4. Développement économique durable et enseignement professionnel

Comment le développement économique durable et l'enseignement professionnel affectent-ils la dynamique démographique ?

La formation professionnelle ainsi qu'un emploi productif et digne sont des facteurs déterminants pour que des jeunes gens en âge de travailler puissent gagner leur vie. En général, le taux de natalité baisse et l'espérance de vie augmente avec la prospérité économique et le niveau du produit intérieur brut (PIB).

Une offre attractive de formations professionnelles et une offre considérable d'emplois peuvent également attirer des jeunes gens motivés issus d'autres pays et par là-même agir comme un facteur d'attraction pour l'immigration. Dans les pays où l'économie est florissante, où les chiffres du chômage et de la population sont en baisse, et où la demande de main-d'œuvre qualifiée augmente, l'immigration de travailleurs qualifiés, de jeunes gens ou de personnes non-qualifiées, peut être encouragée et des offres de formation ou d'emploi attrayantes peuvent leur être faites, de sorte qu'il n'y ait pas de pénurie de travailleurs qualifiés à moyen et long-terme.

Comment la dynamique démographique influence-t-elle le développement économique durable et l'enseignement professionnel ?

Grâce à l'importance des enfants et des jeunes dans la population globale des pays les plus pauvres économiquement, ces derniers disposent d'une main-d'œuvre potentielle, elle aussi en croissance rapide. Cette structure par âge avantageuse peut s'avérer favorable, au cours de la transition démographique, à la croissance économique. Toutefois, dans quelle mesure cette situation peut, dans les faits, être convertie en un avantage économique, le dividende démographique, dépend de la capacité des jeunes à utiliser leur force de travail de manière productive. Des infrastructures de formation adéquates et orientées vers l'avenir, des mesures éducatives et des opportunités d'emploi sont nécessaires.

Cependant, dans de nombreux pays, les nouvelles offres d'emploi n'apparaissent pas proportionnellement aux besoins croissants. Cet écart entre l'offre et la demande d'emploi résulte souvent du fait que beaucoup de jeunes gens sont sous-employés ou sans-emploi, ou travaillent dans des conditions précaires. Il est difficile, surtout pour ces groupes de population, d'avoir accès aux produits financiers, comme les prêts à la création d'activité. Ces produits pourraient les aider à réaliser leurs idées entrepreneuriales et leur permettraient de générer leur propre revenu.



Recommandations d'action

- Ajuster les infrastructures de formation, les mesures éducatives et les opportunités d'emploi à la croissance des besoins pour que les jeunes gens et les adultes (hommes et femmes) aient un accès à la formation, et puissent se présenter sur le marché du travail,
- Encourager l'accès des jeunes femmes aux offres de formation professionnelle pour leur permettre de participer à la vie économique et de devenir indépendantes,
- Créer des emplois suffisamment rémunérés pour que les jeunes actifs puissent subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille et ainsi contribuer à l'économie du pays,
- Mettre en place des conditions économiques et de politique de l'emploi positives, notamment par
 - Des mécanismes de promotion de l'économie privée,
 - Un accès aux services financiers et
 - Une politique de l'emploi active, par exemple sous la forme de mesures d'intégration des chômeurs,
- Identifier des potentialités d'emplois, par exemple à partir d'analyses des facteurs sociodémographiques tels que le niveau de formation, la taille, la répartition de la population et la migration des travailleurs.

Informations complémentaires



Le Rapport de Lancement de la Commission Mondiale sur l'Avenir du Travail de l'organisation internationale du travail (OIT) identifie les mégatendances de l'emploi et du marché du travail :

http://www.ilo.org/global/topics/future-of-work/publications/WCMS_591502/lang--en/index.htm



3.5. Sécurité sociale

Comment la protection sociale affecte-t-elle la dynamique démographique ?

Dans de nombreux pays, une progéniture nombreuse et une structure familiale étendue demeurent l'unique mécanisme de protection en cas de maladie ou de vieillesse. La mobilité croissante de la population entre les zones rurales et les villes, ou bien au-delà des frontières, contribue à dissoudre les structures familiales traditionnelles. Le risque de s'appauvrir augmente pour ceux qui n'ont pas d'alternative. Le développement de systèmes de protection sociale pallie ce risque et permet de garantir une protection de base pour la population. À l'inverse, l'insuffisance ou l'inexistence de systèmes de protection sociale peuvent entraîner des mouvements migratoires entre les régions au-delà des frontières (migration et déplacement).

Les systèmes de protection sociale influencent par ailleurs l'espérance de vie en bonne santé (*healthy life expectancy*) de la population. Par exemple, la mise en place d'une assurance-maladie peut contribuer, grâce à la prévention médicale et à une meilleure qualité des soins médicaux, à réduire le nombre et la durée des arrêts-maladie et au-delà, à prolonger la vie active, ce qui, à son tour, peut influencer positivement le dividende démographique. Les barrières financières à l'accès des services de santé peuvent se réduire, ce qui permet un « vieillissement en bonne santé » (*healthy aging*) de la population. Mais l'économie n'est pas la seule gagnante de cette évolution, car grâce à l'augmentation

de l'espérance de vie, l'amélioration de la santé et de l'emploi, les individus épargnent plus, et peuvent générer, plus tard, dans la vieillesse, grâce à leurs réserves financières, un deuxième dividende démographique.

Comment la dynamique démographique influence-t-elle la sécurité sociale ?

De nombreux pays en développement sont encore en transition démographique et ont encore la possibilité de générer un dividende démographique. Dans cette période favorable pour l'économie, la proportion de la population en âge de travailler est confrontée à une diminution de la proportion d'enfants et une proportion plus faible de personnes âgées à prendre en charge. Il est primordial que les pays en développement profitent de cette période pour mettre en place et développer des systèmes de protection sociale, en particulier des systèmes de retraites, et puissent ainsi être prêts à affronter le vieillissement à venir de leur population.

Lorsque la part de la population en âge de travailler baisse par rapport à la part de la population plus âgée non-active (bénéficiaire des transferts sociaux), il en résulte que les recettes fiscales diminuent et que les dépenses de prestations sociales augmentent.

Les transformations démographiques peuvent aussi impacter la protection sociale et les retraites. Dans de nombreux pays partenaires de la coopération allemande au développement, un grand nombre de per-

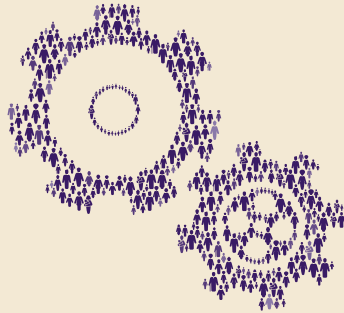
sonnes travaille dans le secteur informel qui ne génère pas de cotisations sociales. Les systèmes de protection sociale doivent, dans ces cas, aussi bien s'adapter aux conditions de l'emploi qu'à l'évolution de la population.

Des données démographiques fiables, actuelles et complètes, ventilées par exemple

par âge, sexe et lieu de résidence, permettent aux autorités locales et nationales d'identifier les besoins des différents groupes de la population. C'est la seule façon de prendre en compte ces besoins dans la planification des politiques et de garantir des minima sociaux de protection sociale.

Recommandations d'action

- Élargir l'accès à la sécurité sociale (d'État) afin que les structures familiales ne soient pas le seul moyen de protection,
- Utiliser la pyramide des âges économiquement favorable au cours de la transition démographique pour établir et étendre les systèmes de sécurité sociale,
- Fournir une protection sociale à la population en âge de travailler afin qu'elle puisse conserver un emploi productif sur une longue période, vieillir en bonne santé et constituer des réserves pour permettre, plus tard, un deuxième dividende démographique,
- Utiliser les données démographiques pour planifier les systèmes de sécurité sociale afin de se préparer à temps à l'évolution des défis et des besoins.



Informations complémentaires

Avec son Programme d'Identification des Ménages Pauvres (*Identification of Poor Households Programme, IDPOOR*), le Cameroune veut encourager le développement socioéconomique du pays. Appuyé par la coopération allemande au développement, le

programme recueille et publie des données actualisées régulièrement sur les ménages vivant dans la pauvreté. Le gouvernement et les ONG font appel à ces données pour leurs mesures de développement. <http://www.idpoor.gov.kh/en/home>



3.6. Migration et déplacement forcée

Comment les mouvements migratoires et les déplacements affectent-ils la dynamique démographique ?

Les migrations, forcées ou pas, conduisent à une nouvelle répartition géographique de la population. La population dans le pays d'origine diminue d'autant qu'elle augmente dans le pays d'accueil. La migration peut également modifier la structure par âge de la population et avoir des conséquences socioéconomiques – tant positives que négatives – pour les pays de départ et de destination.

La fuite des cerveaux éduqués a souvent un impact négatif sur la structure sociale des pays d'origine. En effet, ce sont surtout les personnes âgées et les enfants qui restent. Avec le vieillissement de la société, des déficits dans les soins publics peuvent apparaître et la productivité économique peut diminuer. Dans les pays d'accueil, en revanche, les jeunes peuvent contribuer à remédier aux pénuries de main-d'œuvre qualifiée s'ils sont ou seront formés de manière appropriée.

Lorsque les migrants internationaux restent en contact étroit avec leur pays d'origine, cela peut avoir des conséquences positives pour ce dernier. De cette manière, la diaspora contribue, par le transfert de connaissances et d'expériences ou par la mobilisation de réseaux et de contacts, à l'échange de connaissances et d'idées (circulation des

cerveaux). Les transferts monétaires des migrants dans leur pays d'origine représentent aussi un facteur économique positif. Dans certains pays, ils ont un rôle central dans la performance économique.

Les déplacements ont un impact important sur la mortalité des mères, des nourrissons et des enfants et peuvent conduire à une réduction brutale de l'espérance de vie de la population. Souvent s'ajoutent à cela des cas de violence sexuelle et de mariages d'enfants.

De la même manière qu'au niveau des migrations internationales, où les personnes sont attirées de manière disproportionnée par les grandes villes, les personnes déplacées ou migrantes à l'intérieur de leur pays élisent les agglomérations urbaines comme lieu de résidence. Les administrations doivent s'adapter à une augmentation des besoins tandis que les régions d'origine sont souvent confrontées aux conséquences d'une « désertification » démographique des zones rurales.

Comment la dynamique démographique influence-t-elle les mouvements migratoires et les déplacements ?

Les facteurs démographiques, comme une croissance démographique ou une population jeune importantes, peuvent favoriser des conflits (de répartition) ou une instabilité politique et ainsi se présenter comme un fac-

teur de mouvements d'émigration. Cependant, l'instabilité n'est pas, en-soi, provoquée directement par la situation démographique, mais par la conjonction d'autres facteurs, comme notamment le manque d'emploi et de perspective pour les jeunes.

Alors que l'instabilité politique et le manque de perspective économique encouragent l'émigration de la main-d'œuvre jeune, les pays à population vieillissante doivent mettre en place des incitations particulières, par exemple des perspectives professionnelles et des offres de formations, pour motiver la main d'œuvre jeune à immigrer.



Informations complémentaires

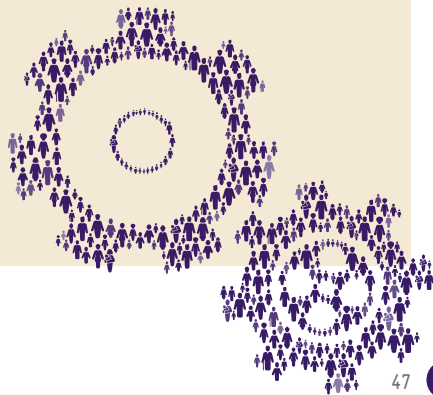
L'Organisation Internationale des Migrations (OIM) encourage la collecte de données sur les migrations à l'échelle globale et locale et fusionne, sur son portail de données migratoires, des données sur la migration et les politiques migratoires internationales.
<http://gmdac.iom.int/migration-data-portal>

Le UNHCR met à disposition des informations et des statistiques actuelles sur des mouvements régionaux de déplacements.
<https://data2.unhcr.org/en/situations>



Recommandations d'action

- Adapter les services sociaux, les systèmes de protection et les infrastructures publiques dans les pays d'origine et d'accueil, de manière à ce qu'ils puissent réagir aux changements démographiques résultant des mouvements de migration ou déplacements,
- Promouvoir l'échange de connaissances et d'idées entre les pays d'origine et les pays d'accueil (circulation des cerveaux), entre autres pour
 - lutter contre les pénuries de compétences dans les secteurs des pays d'origine,
 - stabiliser les processus de développement économique durable et
 - fournir un soutien ciblé une mobilité professionnelle rentable par le biais de la formation et des services du marché du travail,
- Apporter un soutien ciblé aux pays en développement qui connaissent des taux d'immigration élevés et qui souffrent d'une capacité d'absorption insuffisante, afin d'éviter des goulets d'étranglement en termes d'approvisionnement et des risques sanitaires pour la population locale, les migrants et les réfugiés,
- Développer les infrastructures et les services, en particulier dans les villes, car c'est là que la croissance démographique est généralement la plus forte,
- Promouvoir l'accès aux services de santé de base, en particulier pour les femmes enceintes, les nouveau-nés et les enfants en situation de fuite, de conflit et de catastrophe,
- Prendre, dans un contexte de déplacement, des mesures contre la violence sexuelle, telles que l'éducation sexuelle, la séparation des installations sanitaires pour les filles et les garçons, et l'éclairage nocturne dans les camps de réfugiés,
- Créer des perspectives d'avenir pour les jeunes et prévenir l'instabilité politique, le déséquilibre social et l'émigration économique,
- Renforcer les capacités de collecte, d'analyse et d'utilisation des données sur les mouvements migratoires dans la population afin de prendre en compte de manière adéquate, dans l'élaboration des politiques et des programmes, les migrations et la répartition de la population dans le pays et de créer de la transparence.



3.7. Développement rural et sécurité alimentaire

Comment le développement rural affecte-t-il la dynamique démographique ?

Avec la migration des zones rurales vers les villes, la structure par âge, mais aussi la structure par sexe de la population dans de nombreux pays, se trouvent profondément impactées. Tandis que la main d'œuvre potentielle migre vers les villes, ce sont souvent les enfants et les personnes âgées qui restent dans les campagnes. Dans certaines régions du monde, ce sont avant tout les jeunes hommes qui migrent vers les villes. De manière mécanique, les jeunes femmes restent et se consacrent à l'agriculture, elles limitent leurs possibilités d'aller à l'école et de se former. Dans le même temps, à cause des transferts monétaires que les membres de familles qui ont émigré en ville leur envoient, la population restée à la campagne se trouve de moins en moins incitée à être productive dans l'agriculture.

Il arrive souvent que l'insécurité alimentaire de la population accentue des tendances de migration et d'urbanisation déjà existantes, mais elle peut aussi être la cause de migration et déplacements. Une alimentation limitée en quantité comme en qualité a une incidence directe sur l'espérance de vie et sur la mortalité. La sécurité alimentaire des femmes enceintes et de leurs enfants, du début de la grossesse et jusqu'à la fin de la deuxième année (la fenêtre d'opportunité des 1000 jours) est décisive pour leur santé et leur développement. Ici, ce n'est pas seu-

lement la quantité, mais surtout la qualité et la diversité des aliments qui comptent. Une insuffisance de micronutriments est une des causes principales de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans.

Comment la dynamique démographique influence-t-elle le développement rural ?

L'urbanisation et la croissance démographique mettent le développement rural face à de grands défis, en ce qu'elles transforment la structure par âge du pays, encouragent une pénurie d'aliments et accentuent une insuffisance de la productivité. Il en résulte une émigration vers les villes due à la pauvreté, ce qui va encore aggraver les difficultés du développement rural.

L'urbanisation rapide fait de l'augmentation de la demande alimentaire un défi majeur. En effet, la croissance et l'expansion des agglomérations urbaines entraînent la perte de terres agricoles dans les régions urbaines et peuvent provoquer des conflits sur l'utilisation des terres. Dans le même temps, la croissance démographique réduit à bien des endroits la surface agricole disponible par habitants. En effet, le partage successoral des terres fragmente de manière non-rentable les terres agricoles en parcelles toujours plus petites.

Une agriculture rentable et durable nécessite une main d'œuvre jeune et formée, main d'œuvre qui souvent émigre en grand

nombre vers les villes. Une faible partie seulement retourne après les années de formation à la campagne. L'espace rural et en particulier l'agriculture doivent se montrer plus attractifs pour la jeune génération.

L'émigration de jeunes gens en âge de procréer conduit à une diminution du nombre des naissances dans les zones rurales, même si le taux de natalité reste élevé. Des données démographiques et agricoles sont nécessaires pour analyser les profils de population et de flux migratoires en milieu rural, notamment pour ajuster les rendements des cultures et les besoins alimentaires en fonction de la croissance démographique. A long-terme, en renforçant les structures municipales et le système d'état civil des zones rurales, on pourra utiliser les données démographiques de meilleure qualité pour

la planification. Elles peuvent également permettre le développement d'infrastructures adaptées aux besoins dans les zones rurales et clarifier des questions relatives aux droits fonciers.



Informations complémentaires

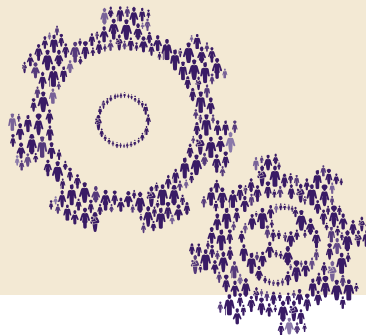
La FAO et le FNUAP soutiennent le recensement de la population et de l'agriculture. Les organisations préco-
nisent de coordonner les deux collectes et
d'intégrer de facto les données agricoles
dans les recensements.

[http://www.fao.org/docrep/015/i2680e/
i2680e00.htm](http://www.fao.org/docrep/015/i2680e/i2680e00.htm)



Recommandations d'action

- Augmenter la productivité de l'agriculture en termes de durabilité et de respect de l'environnement pour garantir la sécurité alimentaire de la population sur le long-terme, notamment par
 - Le maintien de la main d'œuvre productive dans les zones rurales,
 - Des solutions techniques pour augmenter la productivité,
 - L'établissement d'une gestion durable des ressources et
 - Des mesures pour gérer les conséquences du changement climatique,
- Améliorer la production agricole afin de garantir une alimentation de la population adaptée à ces besoins notamment par
 - Une diversification de la production agricole,
 - Une élaboration des filières adaptées aux besoins nutritifs,
- Rendre les zones rurales plus attractives afin d'éviter l'émigration des jeunes gens et apporter des innovations dans les espaces ruraux notamment par
 - Un développement des infrastructures (par exemple écoles, centres de santé, électricité, eau, téléphonie mobile et internet),
- La promotion ciblée des villes petites et moyennes, de leurs réseaux d'activité commerciales et de transport et de leurs contacts avec leur périphérie et
- L'élargissement des opportunités d'emploi en milieu rural, à l'intérieur et en dehors de l'agriculture,
- Intégrer et promouvoir la population âgée dans des programmes de développement rural, notamment par
 - Des mécanismes de couverture sociale et
 - Une amélioration de l'accès aux ressources productives, en particulier pour les femmes,
- Améliorer le recueil des données en milieu rural en vue d'une planification reposant sur des données démographiques, et d'un renforcement du rôle des structures communales dans les prises de décisions.



3.8. Décentralisation et développement urbain

Au sein des agglomérations urbaines, de grandes différences existent : tous les citadins n'ont pas un accès égal à l'électricité, à l'eau, aux transports et aux infrastructures. Pour garantir cet accès à tous les habitants et pour assurer une planification locale basée sur les faits, les municipalités doivent utiliser des données démographiques désagrégées et s'adapter aux changements démographiques.

Comment la décentralisation et le développement urbain affectent-ils la dynamique démographique ?

L'intensification de l'urbanisation est une tendance démographique mondiale étroitement liée au développement social et économique d'une société et qui influence également un certain nombre d'autres facteurs démographiques. Par exemple, le taux de natalité dans toutes les zones urbaines du monde est plus faible que dans les zones rurales et l'espérance de vie y est généralement plus élevée.

Cela est dû, entre autres, à un niveau d'éducation plus élevé et à des opportunités d'emploi, surtout pour les femmes, à des relations plus équitables entre les sexes et à une offre plus large de soins médicaux. En outre, les villes offrent à leurs habitants plus de possibilités en termes de participation politique et économique et, en tant que centres économiques, elles sont des plaques tournantes du commerce et des transports.

Dans ce contexte, l'urbanisation contribue également à un dividende démographique.

Cependant, dans un contexte d'urbanisation rapide et incontrôlée et de planification politique insuffisante, les infrastructures ne parviennent souvent pas à suivre le rythme des besoins de la population en croissance. Il peut en résulter de vastes zones urbaines mal desservies, où la population vit dans des conditions précaires. Les données montrent que, dans ces zones, les taux de mortalité et de natalité se maintiennent à un niveau élevé.

Comment la dynamique démographique influence-t-elle la décentralisation et le développement urbain ?

Contrairement à ce qui se passe dans les zones rurales, dans les villes, les inégalités ne sont pas dues à l'éloignement géographique des services, mais principalement aux barrières financières. Comme dans les campagnes, cependant, la sécurité alimentaire est une préoccupation centrale pour la population urbaine vivant dans la pauvreté. Mais contrairement à la campagne, cette dernière dépend essentiellement du fait que la population pauvre dispose, ou non, d'argent liquide. Le fait de devoir acheter de la nourriture plutôt que de la cultiver rend les populations urbaines, et en particulier les femmes, particulièrement vulnérables aux variations des revenus et des prix alimentaires. Il en résulte l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Il faut ici souligner la



pertinence des projets de développement qui intègrent les villes et leur périphérie rurale. Ils permettent de réduire d'un même mouvement les goulets d'étranglement en termes d'approvisionnement et les barrières d'accès pour les populations urbaine et rurale.

Afin de permettre aux politiques et à l'administration de s'adapter à l'extension des agglomérations urbaines et aux changements de la demande qui en résultent, il est nécessaire de recueillir des données au niveau local. Les informations démographiques telles que les taux de natalité, les migrations internes et externes et les changements dans la structure par âge sont particulièrement importantes à cet effet. Sur la base de données solides, par exemple, les territoires présentant des faiblesses structurelles peuvent recevoir une aide économique spéciale ou bien les groupes de population défavorisés peuvent bénéficier d'un soutien ciblé.

Les municipalités et les provinces sont en meilleure position que le niveau national

pour réagir directement aux développements locaux et régionaux. Souvent, cependant, les données décentralisées ne sont pas intégrées, par manque de compétences et de coordination, de manière cohérente ou complète au niveau national. Notamment pour l'enregistrement des naissances et des décès, les institutions nationales médicales doivent travailler en étroite collaboration avec l'administration locale. Cela s'applique également à l'élaboration des registres électoraux, aux enquêtes démographiques et pour le recensement.



Informations complémentaires

Le département de la démographie des Nations Unies publie régulièrement des données sur les tendances globales et nationales dans son *World Urbanization Prospects*.

<https://esa.un.org/unpd/wup/>



Recommandations d'action

- Mettre l'accent sur les territoires urbains difficiles d'accès et en forte croissance afin de ne pas négliger la population y vivant dans la pauvreté, notamment par
 - l'élargissement de l'offre de services, d'établissements scolaires et médicaux,
 - le développement d'infrastructures urbaines comme les transports publics, l'approvisionnement en eau, en électricité, l'assainissement et le traitement des déchets,
- Promouvoir la formulation et la mise en œuvre de politiques nationales de développement urbain pour favoriser une urbanisation et un développement des territoires durable et équilibré,
- Aider en particulier les villes en croissance petites et moyennes à gérer durablement leur croissance en harmonie avec la périphérie en vue d'empêcher la formation de poches de pauvreté dans ces villes en croissance,
- Promouvoir un développement intégré entre la ville et la périphérie rurale en vue d'améliorer les perspectives de vie de la population vivant au-delà des frontières administratives et d'exploiter les zones communes entre autres par
 - la planification conjointe des infrastructures de mobilité et de services sociaux, et par
 - la coordination de la production et de l'écoulement des produits agricoles,
- Etablir et développer le système d'état civil et promouvoir l'utilisation des données démographiques dans le cadre de la décentralisation et du développement urbain.



3.9. Climat et utilisation des ressources

Comment le climat et l'utilisation des ressources affectent-ils la dynamique démographique ?

Le changement climatique a un impact sur les conditions de vie des personnes et influence la dynamique démographique. Les effets du changement climatique sont particulièrement graves dans les régions du monde pauvres d'un point de vue économique, là où les gens ont déjà un accès limité aux ressources naturelles et où la population croît. Les intempéries, comme les tempêtes, les sécheresses, les inondations ou bien les glissements de terrain menacent la vie et la santé de nombreuses personnes, occasionnent de mauvaises récoltes et aggravent ou provoquent ainsi l'insécurité alimentaire et la pénurie en eau potable de la population.

Les changements lents et insidieux du climat influencent aussi l'habitat humain. Ainsi, la hausse du niveau de la mer peut provoquer la salinisation des sols et des nappes phréatiques. Par ailleurs, favorisées la multiplication des vecteurs de maladie comme les moustiques, les zones concernées par les maladies infectieuses telles que le paludisme ou bien la dengue peuvent s'étendre, voire, se déplacer vers de nouveaux territoires géographiques. Il en résulte une plus grande importance des maladies et une augmentation de la mortalité, surtout chez les enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées et les personnes vivant dans la pauvreté.

Les suites du changement climatique accentuent en partie les mouvements migratoires et les déplacements. Un des effets, comme la hausse du niveau de la mer par exemple, peut avoir un impact si important que le relogement planifié des personnes reste la dernière issue. Des changements climatiques sur le long-terme, comme le fait que les saisons des pluies se décalent dans le temps ou bien n'aient pas lieu, ont des conséquences négatives sur l'agriculture, mettent en danger la sécurité alimentaire et le revenu des personnes et ainsi deviennent un facteur de départ (*push factor*) des mouvements d'émigration.

Comment la dynamique démographique influence-t-elle le climat et l'utilisation des ressources ?

L'augmentation de la consommation de ressources naturelles d'une population en croissance dépend de son comportement de consommation, de l'état de sa technologie et des besoins en ressources de son économie. A l'inverse, une réduction de la population ne signifie pas automatiquement une réduction de la consommation des ressources. Au contraire : le ralentissement de la croissance de la population est souvent le signe d'une accélération de la croissance économique et de l'amélioration des conditions de vie qui ont pour conséquence une exploitation plus importante des ressources. Ceci est particulièrement visible si l'on considère qu'une petite partie de la population mondiale

consomme une partie disproportionnée des ressources globales.

L'intensification de l'urbanisation est à l'origine d'une consommation importante des ressources. Ceci ne se voit pas seulement par l'augmentation de la consommation d'eau et d'énergie, mais aussi par une augmentation de la production de déchets et une aggravation de la pollution de l'air. En outre, l'expansion importante des infrastructures humaines et l'imperméabilisation des sols conduisent à bien des endroits à une fragmentation des écosystèmes. Tout ceci a des effets négatifs sur le climat.

Dans des espaces densément peuplés, les personnes ont tout d'abord besoin de nouvelles infrastructures. Ils ont besoin par exemple de nouvelles canalisations ou de kiosques à eau pour être approvisionnés en eau, tandis que dans les zones rurales, l'eau provient des puits ou des cours d'eau naturels. Les données locales et régionales servent de base pour définir les besoins.

Des changements dans les comportements de consommation interagissent aussi avec

la transition démographique et l'évolution qui s'en suit de la pyramide des âges. Tandis que les sociétés vieillissantes diminuent leurs émissions de CO₂ – parce que les personnes sont moins mobiles, celles des pays émergents commencent à peine à prendre de l'ampleur avec leurs importantes populations jeunes et leurs classes moyennes en forte expansion. En tant que force productive et en même temps en tant que consommateurs, ces jeunes stimulent l'économie. Le revers de la médaille du dividende démographique est un besoin accru en ressources.

Weitere Informationen



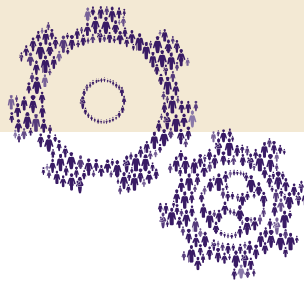
L'Initiative Climate Fair Share compare les émissions de CO₂ de chaque pays en fonction de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC).

<http://www.climatefairshares.org/tables>



Recommandations d'action

- Instaurer une gestion globale des risques climatiques, par exemple par le biais de mécanismes de transfert des risques, comme une assurance contre les mauvaises récoltes qui protégerait les groupes de population pauvres et vulnérables les plus touchés par les conséquences du changement climatique,
- Encourager des concepts novateurs et globaux pour une production et une mobilité économe en ressources et neutres en CO₂,
- Concevoir le dividende démographique de telle sorte que le concept de durabilité soit une composante essentielle de la relance économique, en favorisant par exemple la croissance écologique (croissance verte),
- Améliorer l'efficacité du système d'alerte précoce composé des données sur les incidences du dérèglement climatique et sur le développement démographique local et régional. De cette manière, les pays, les régions et les autorités locales pourront mieux identifier les groupes de population particulièrement vulnérables et se préparer à temps à d'éventuelles négatives.



3.10. Parenthèse : religion et dynamique démographique

Avec les prévisions de croissance de la population mondiale, le nombre de personnes qui se sentent appartenir à une communauté religieuse ou à une tradition spirituo-religieuse va certainement augmenter. En raison de la différence des évolutions des démographies régionales, ce phénomène ne va pas toucher toutes les religions dans la même mesure.

Comme le Centre de Recherche Pew le montre dans son étude sur les changements globaux du paysage religieux (*Anglais : the Changing Global Religious Landscape*), en 2015, 84% de la population mondiale, c'est-à-dire environ 6,2 milliards de personnes appartenaient à une communauté religieuse. En 2015, la plus grande partie des personnes étaient chrétiennes avec 2,3 milliards de croyants, suivis par 1,8 milliard de musulmans et 1,1 milliards d'hindous. La répartition géographique des groupes religieux diverge substantiellement. Alors que la majorité des musulmans et des hindous se trouve en Asie, les chrétiens se répartissent de manière assez uniforme en Europe, en Amérique Latine, aux Caraïbes, en Afrique subsaharienne et – en moindre partie – en Asie et en Amérique du Nord.

Les groupes religieux diffèrent aussi eu égard à l'âge moyen et aux taux de natalité des croyants. L'âge médian de la population mondiale est de 30 ans, les musulmans avec 24 ans et les hindous avec 27 ans sont plus jeunes que la moyenne de la population mondiale. L'âge médian des chrétiens correspond

à celui de la population mondiale. D'après les estimations de 2015 des Nations Unies et du centre de recherche Pew, le nombre de naissances dans les groupes de population musulmans s'élèvera en 2050-2055 à 232 millions, un nombre qui sera alors égal à celui des naissances chrétiennes. En même temps, on remarque une augmentation des décès chez tous les groupes religieux, en raison du fait que ce sont surtout des personnes âgées qui appartiennent à une religion. Cette tendance se dessine plus rapidement pour les chrétiens que pour les autres religions.

Ensembles, ces facteurs conduisent à prévoir que d'ici à 2060, le nombre absolu de musulmans sera égal au nombre de chrétiens. La majeure partie des musulmans vit aujourd'hui dans l'espace Asie-Pacifique, cette proportion passera de 61% en 2015 à 50% en 2060. En ce qui concerne l'Afrique Subsaharienne, la proportion passera de 16 % en 2015 à 27% en 2060. Dans les pays industrialisés d'Europe et d'Amérique du Nord, pays où la population et le nombre de personnes appartenant à une religion diminuent, le nombre de chrétiens va diminuer aussi. En raison de la forte croissance démographique de l'Afrique Subsaharienne, environ 42% de tous les chrétiens y vivront en 2060. On ne peut pas vraiment affirmer qu'il existe un lien de causalité entre religion/appartenance religieuse et taux de natalité, et par là, avec la dynamique démographique, cela dépend plutôt dans une large mesure de la différence des contextes.



Les scientifiques s'accordent à dire que les doctrines religieuses et les traditions qui y sont associées ne suffisent pas à elles seules à déterminer ou à expliquer l'influence de la religion sur la fertilité. Les taux de fertilité sont bien trop différents dans des sociétés qui appartiennent à la même communauté religieuse. Ils sont d'accord pour affirmer qu'il est tout de même important de considérer l'importance des institutions religieuses dans la vie sociale et économique d'une société. En outre, la manifestation de la foi est un facteur non négligeable et elle montre si l'appartenance religieuse existe seulement sur le papier ou si elle joue un rôle important dans la vie quotidienne et dans les prises de décisions personnelles.

Il est tout d'abord nécessaire de considérer la position des doctrines religieuses sur des thèmes en relation directe avec les taux de natalité. Par exemple, le catholicisme romain, comme le judaïsme orthodoxe rejettent l'utilisation de moyens de contraception modernes. La tradition et l'enseignement musulmans sont ici plus équivoques et autorisent en partie l'utilisation de méthodes de planification familiale. Malgré tout, de nombreux croyants musulmans avouent ne pas utiliser de moyen de contraception en raison de leur appartenance religieuse. Il n'existe sur ces thèmes pas de directives concrètes dans les enseignements hindouistes et bouddhistes.

L'importance accordée à la famille (élargie), l'âge minimal au mariage, la polygamie, la possibilité de se remarier après un divorce ou bien une situation de veuvage, ainsi que les

rôles des hommes et des femmes sont des thématiques qui ont une incidence directe sur les taux de natalité. Les différentes religions ont des positions différentes sur ces thématiques. Les scientifiques n'ont pas de consensus sur l'influence des religions sur l'égalité entre les sexes dans la science. Certaines études montrent que ce n'est pas l'appartenance religieuse qui a une influence sur le taux de natalité mais que d'autres facteurs socioculturels sont déterminants pour la place de la femme dans la société.

Ce qui est certain, c'est que ce n'est pas seulement la religion en-soi qui a une influence déterminante sur le taux de natalité. L'exemple de l'Iran, pays musulman conservateur, est intéressant. Outre les facteurs économiques et les initiatives éducatives, les dirigeants islamiques ont joué un rôle majeur dans la baisse du taux de natalité. Ce dernier est passé, grâce à leur plaidoyer en faveur de la planification familiale et de l'utilisation des moyens de contraception, de 5,6 enfants par femme en 1986 à 1,7 enfants en 2015.



Informations complémentaires

Le *think-tank* en sciences sociales *Pew Research Center* basé aux États-Unis utilise des données démographiques et des projections pour analyser les évolutions mondiales des religions.

<http://www.pewforum.org/2015/04/02/religious-projections-2010-2050/>



4. Données démographiques (petit appendice)

4. 1. Mesure de l'Agenda 2030

Sans l'existence de données fiables, il est impossible de déterminer le statu quo ou les progrès faits pour atteindre les objectifs globaux pour un développement durable. Pour cela, le Secrétaire Général des Nations Unies a mis en place dès 2014 le Groupe d'Experts Inter Agences pour les indicateurs des Objectifs de Développement Durable (GEIA-ODD). Sa tâche consiste à élaborer des propositions concrètes sur la manière de révolutionner les données (*data revolution*) et de déterminer les indicateurs nécessaires et réellement mesurables pour le suivi des objectifs et sous-objectifs de l'Agenda 2030. Dans son rapport final, le GEIA-ODD a appelé au renforcement des systèmes de données nationaux, car les données générées dans ces systèmes constituent la base de la mesure des progrès de l'Agenda 2030.

Dans la résolution de l'Assemblée Générale des Nations Unies [A/RES/70/1](#) du 25 septembre 2015 (Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030), au paragraphe 48, on peut lire:

« Il faudra disposer en temps utile de données ventilées de qualité, qui soient facilement accessibles et fiables, pour mesurer les progrès accomplis et garantir qu'il n'y aura pas de laissés-pour-compte du développement durable. »

Dynamique démographique dans les ODD

Nombre des 169 sous-objectifs de l'Agenda 2030 – ce qui recouvre quasiment l'ensemble des thématiques – ont un lien explicite ou implicite avec les évolutions de dynamique démographique. 43% des 244 indicateurs des ODD, parmi lesquels 9 peuvent être utilisés deux ou trois fois, reposent sur les données démographiques.

Certains indicateurs des ODD **mesurent directement des variables démographiques**, comme

- Les taux de natalité de certains groupes de population (par exemple, l'indicateur 3.7.2),
- Les taux de mortalité selon les causes de décès (par exemple, les indicateurs 3.1.1, 3.2.1, 3.2.2 et 3.2.4) et

- L'urbanisation et le développement intégré et durable des espaces urbains et des périphéries rurales (par exemple, l'indicateur 11.a.1) et par là, la répartition de la population.

D'autres indicateurs des ODD **mesurent indirectement des variables démographiques** et prennent en compte la dynamique de la population en mesurant certaines parties de la population, notamment en fonction

- De leur état de santé (par exemple, les indicateurs 2.2.1, 2.2.2 et 4.2.1),
- De l'accès (inexistant) aux services (par exemple, les indicateurs 1.4.1, 3.7.1, 3.8.1 et 3.b.1)

Le programme d'initiative pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 du BMZ

Afin de renforcer les approches innovantes, transférables et durables pour la mise en œuvre et le suivi de l'Agenda 2030, le Programme d'initiative pour la mise en œuvre pour l'Agenda 2030 du BMZ comprend des mesures visant à renforcer les capacités des pays partenaires en matière de suivi et de révision (*review*) de l'Agenda 2030. Par exemple, un nouveau projet au Myanmar a pour objectif le renforcement des

capacités nationales en matière de collecte et d'analyse de données d'une part, et de planification de politiques basées sur des données probantes d'autre part, améliorant ainsi les conditions pour la réalisation de l'Agenda 2030. Depuis 2016, environ 43 millions d'euros ont été alloués au programme d'initiative. Il finance 21 mesures dans le monde entier, dont 8 dans le domaine du suivi et de la révision (*review*).

- De l'accès (inexistant) aux ressources (par exemple, les indicateurs 6.1.1, 6.2.1 et 7.1.1) et
- Du respect d'autres droits (par exemple, les indicateurs 1.4.2, 5.2.1 et 5.6.1).

De nombreux indicateurs des ODD **nécessitent une ventilation détaillée par valeur de référence démographique**, notamment par

- Sexe (par exemple, les indicateurs 1.3.1, 1.4.1, 4.5.1, 5.b.1, 8.3.1, 8.6.1 et 8.7.1)
- Lieu de résidence (par exemple, les indicateurs 4.5.1, 5.a.1, 9.1.1 et 11.1.1) et
- Âge (par exemple, les indicateurs 1.3.1, 8.5.1, 8.5.2, 8.6.1, 8.7.1, 10.1.1 et 10.2.1).

D'autres indicateurs **nécessitent une ventilation détaillée par valeurs de référence démographique ou par informations dépendantes de la démographie**, comme

- Les personnes porteuses de handicap (par exemple, les indicateurs 4.5.1, 8.5.2, 10.1.1, 10.2.1, 11.2.1, 11.7.1 et 16.7.2),
- Les groupes ethniques (par exemple, les indicateurs 2.3.2 et 4.5.1),
- Les segments de revenu (par exemple, les indicateurs 4.5.1 et 10.1.1) et

- Les informations par habitants (par exemple les indicateurs 3.5.2, 8.1.1, 8.4.1, 10.1.1, 12.2.1, 12.2.2 et 17.8.1).

Certains indicateurs des SDG **visent explicitement à améliorer les données et les systèmes statistiques** et mesurent, entre autres

- L'élaboration des registres des naissances et des décès dans l'état civil (indicateurs 16.9.1 et 17.19.2),
- La réalisation régulière d'un recensement (indicateur 17.19.2) et
- Le développement des compétences statistiques (indicateurs 17.18.1, 17.18.2, 17.18.3 et 17.19.1).

Sans données démographiques de qualité, la mesure de nombreux indicateurs des ODD ne peut se faire que sur la base de projections et d'estimations. Ventiler des données permet de mesurer en particulier l'impact sur les groupes de population difficiles à atteindre ou particulièrement dans le besoin – conformément au principe directeur de l'Agenda 2030 : ne laisser personne pour compte (*Leave no one behind*).

Révolution numérique dans les données

La révolution numérique offre de nouvelles possibilités, notamment pour mesurer les progrès en termes de développement. C'est pourquoi, dans le cadre de l'Agenda post-2015 pour le développement, le

Forum Politique de Haut-Niveau (FPHN) a préconisé d'une part, une révolution dans le domaine des données et d'autre part, l'utilisation de nouvelles technologies et de nouveaux instruments pour mesurer de manière plus précise les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de durabilité, notamment pour

- améliorer les connaissances de la population en matière de données (culture des données, *data literacy*), développer et élargir les compétences stratégiques, notamment dans le domaine des systèmes de données numériques.
- combler les lacunes en matière de données, moderniser les systèmes de données et améliorer la qualité des données,

Ce manuel est disponible comme brochure reliée et aussi en ligne à l'adresse <http://health.bmz.de/handbook-populationdynamics>. La version anglaise du manuel est étendue et contient plus de contenu.



Mandaté par



Ministère fédéral de la
Coopération économique
et du Développement

Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Sièges de la société
Bonn et Eschborn

Friedrich-Ebert-Allee 36 + 40
53113 Bonn, Allemagne
T +49 228 44 60-0
F +49 228 44 60-17 66

Dag-Hammarskjöld-Weg 1 - 5
65760 Eschborn, Allemagne
T +49 61 96 79-0
F +49 61 96 79-11 15

E info@giz.de
I www.giz.de